

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 887**2 septembre 2004****SOMMAIRE**

A.D.N. S.A., Luxembourg	42534	berg	42560
Abercrombie & Kent Group of Companies S.A.H., Luxembourg	42573	Elle Fin S.A., Luxembourg	42531
Abital S.A., Senningerberg	42552	Etoile Invest S.A., Luxembourg	42545
Afes-Avus Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	42553	Eur Buildings S.A., Luxembourg	42547
AGN S.A., Luxembourg	42540	Eur Buildings S.A., Luxembourg	42547
Air Transports Investments S.A., Luxembourg	42542	Europe Diam Trade S.A., Luxembourg	42560
Arnoweb S.A., Luxembourg	42562	Eusid Holding S.A., Luxembourg	42533
Ascoma International S.A., Luxembourg	42531	Fahxi S.A., Luxembourg	42531
B & B2B S.A., Luxembourg	42542	Fama Management S.A., Luxembourg	42540
Bächtrans Luxembourg, S.à r.l.	42574	Fedi Européenne d'Investissement Holding S.A., Luxembourg	42544
Batibel, S.à r.l., Bissen	42552	Fen-Greenfield (Soparfi) S.A., Luxembourg	42545
Benedu Holding S.A., Senningerberg	42552	Financière Ervacace Holding Company S.A., Luxembourg	42532
Benedu Holding S.A., Senningerberg	42553	Financing American, Finamerica S.A., Luxembourg	42547
Berlys Aero S.C.A., Luxembourg	42553	Finteco International S.A., Luxembourg	42541
Bluecoast S.A., Luxembourg	42544	Franco-Québécoise S.A., Luxembourg	42560
Bogafin S.A., Senningerberg	42548	Gali Holding S.A., Luxembourg	42544
Calgis Invest S.A., Luxembourg	42574	Genius Company S.A., Luxembourg	42534
Carotec, S.à r.l., Luxembourg	42555	Glasspack Participations S.A., Luxembourg	42561
Cellcast Europe S.A., Luxembourg	42541	Health Group International Holding S.A., Luxembourg	42540
Compagnie Générale Intereuropa S.A., Luxembourg	42534	Igloo d'Or, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	42546
Confelux Holding S.A., Luxembourg	42559	Industrielle d'Etudes et de Valorisation S.A., Senningerberg	42552
Confelux Holding S.A., Luxembourg	42559	Influence S.A., Rodange	42548
Confelux Holding S.A., Luxembourg	42559	Iniziativa Piemonte Luxembourg S.A., Luxembourg	42533
Corpimago S.A., Luxembourg	42540	Invercity S.A., Luxembourg	42535
Cotralux Logistic S.A., Luxembourg	42575	Kessing Holding Soparfi S.A., Luxembourg	42571
Cotralux Logistic S.A., Luxembourg	42575	Kessing Holding Soparfi S.A., Luxembourg	42571
Cotralux Logistic S.A., Luxembourg	42575	Kessing Holding Soparfi S.A., Luxembourg	42572
Cotralux Logistic S.A., Luxembourg	42575	Kessing Holding Soparfi S.A., Luxembourg	42572
Cotralux Logistic S.A., Luxembourg	42575	L.M.I.D. S.A., Luxembourg	42545
Cotralux Logistic S.A., Luxembourg	42575	Lorinter S.A., Luxembourg	42573
Cotralux Logistic S.A., Luxembourg	42575	Luxembourg Food and Beverage S.A., Luxembourg	42533
Cribis Euramerica Alinet S.A., Luxembourg	42570	Maydream S.A., Luxembourg	42541
Cribis Euramerica Alinet S.A., Luxembourg	42570	Melvi S.A., Senningerberg	42545
D&W Transports, S.à r.l., Elvange	42531		
Damalux S.C.I., Luxembourg	42532		
Eagle Holdings & Investments S.A., Senninger-			

Melvi S.A., Senningerberg	42552	SDF Participation S.A., Luxembourg	42573
Mobilier Design S.A., Luxembourg	42546	Sea Booster, S.à r.l., Rodange	42557
Mondadori International S.A., Luxembourg	42571	SIDAP S.A., Alzingen	42531
(Le) Monde Entier S.A., Luxembourg	42542	Smart Business Solutions S.A., Luxembourg	42530
Nautical 1, S.à r.l., Luxembourg	42535	SORETE S.A., Société de Recherche Thérapeu- tique Endovasculaire S.A., Luxembourg	42542
Noble Partners S.A., Strassen	42549	Société Européenne de Développement Foncier S.A., Senningerberg	42553
Nuep Holdings, S.à r.l., Luxembourg	42570	Société Européenne de Développement Foncier S.A., Senningerberg	42558
Nuep Holdings, S.à r.l., Luxembourg	42570	Sofim S.A.H., Senningerberg	42548
Oakcliff Properties S.A., Luxembourg	42569	Sundex Immobilière S.A., Luxembourg	42541
Oakcliff Properties S.A., Luxembourg	42569	Trans Europe Invest S.A., Luxembourg	42562
Pacific Overseas International S.A., Luxembourg	42574	Trans Europe Invest S.A., Luxembourg	42530
Parking Holdings, S.à r.l., Luxembourg	42562	Transmission Finance Holding S.A., Luxembourg	42574
PGA Kilimanjaro 3 S.A., Luxembourg	42559	TV-on-Sat S.A., Luxembourg	42547
Pictet & Cie (Europe) S.A., Luxembourg	42548	Unionkey S.A., Luxembourg	42544
Piscadera Investments S.A., Senningerberg	42553	Valli & Valli International S.A., Luxembourg	42543
Piscadera Investments S.A., Senningerberg	42558	Verre Clair, S.à r.l., Soleuvre	42554
Piwo International S.A., Luxembourg	42561	World Rent S.A., Senningerberg	42551
Piwo International S.A., Luxembourg	42561	Zaco S.A., Remich	42575
Profimolux S.A., Luxembourg	42573		
Queensdale Holding S.A., Luxembourg	42543		
R.D.P. International S.A., Luxembourg	42572		
Regaluxe Investment, S.à r.l., Luxembourg	42558		
S.M.T.L. Société Mosellane de Transports Luxem- bourgeois S.A., Bettembourg	42546		

TRANS EUROPE INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 69.128.

—
EXTRAIT

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 18 juin 2004 que les mandats des trois administrateurs:
1) Monsieur Shlomo Ben-Harosh, né le 02/11/1945 à Alger (DZ), commerçant, demeurant L-1724 Luxembourg, 9A, boulevard du Prince Henri;

2) Monsieur Léon Katz, né le 18/11/1950 à Bruxelles (B), commerçant, demeurant L-1724 Luxembourg, 9A, boulevard du Prince Henri;

3) WAINWARD LIMITED, avec siège à GB-Wembley HAO 4 BA, 45, Ealing Road, immatriculée au Memorandum and Articles of Association Cardiff (UK) sous le n° 2216991;

sont reconduits pour une période de six ans, se terminant à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2010.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2004, réf. LSO-AR07182. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(054225.4/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

SMART BUSINESS SOLUTIONS S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1470 Luxembourg, 44, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 79.865.

—
Décision prise par le liquidateur de la société en date du 1^{er} juin 2004

1) Transfert du siège social de la société

Le liquidateur de la société, LIGHTHOUSE SERVICES, S.à r.l., a décidé de transférer le siège social de la société avec effet au 1^{er} juin 2004 d'anciennement 32, rue du Curé, L-1368 Luxembourg à maintenant 44, route d'Esch, -1470 Luxembourg.

Luxembourg, le 1^{er} juin 2004.

SMART BUSINESS SOLUTIONS S.A.

Signature

Le liquidateur

Enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2004, réf. LSO-AS01683. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(054260.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

ASCOMA INTERNATIONAL S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftsitz: L-1611 Luxembourg, 39, avenue de la Gare.

H. R. Luxembourg B 92.141.

—
Auszug aus der ausserordentlichen Versammlung vom 1. Juli 2004

Die Generalversammlung beschliesst die Verlegung des Gesellschaftsitzes von L-2763 Luxembourg, 12, rue Ste Zithe nach künftig L-1611 Luxembourg, 39, avenue de la Gare.

Zur Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Unterschriften

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2004, réf. LSO-AS01057. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(053947.3/680/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2004.

D&W TRANSPORTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5692 Elvange, 4, rue des Champs.

R. C. Luxembourg B 53.080.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2004, réf. LSO-AR05307, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juin 2004.

Signature.

(049667.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2004.

FAHXI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 72.305.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2004, réf. LSO-AR05351, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 2004.

Signature.

(049851.3/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2004.

SIDAP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5887 Alzingen, 427-429, route de Thionville.

R. C. Luxembourg B 9.859.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2004, réf. LSO-AS01334, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 2004.

FINANCIERE FERNAND FABER

Signature

(053468.3/622/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2004.

ELLE FIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 70.213.

—
Le bilan au 30 novembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2004, réf. LSO-AS01186, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juillet 2004.

ELLE FIN S.A.

A. de Bernardi / V. Arno'

Administrateur / Administrateur

(053995.3/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

FINANCIERE ERVACACE HOLDING COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.

R. C. Luxembourg B 28.180.

—
*Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 mai 2004
Renouvellement des mandats du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes*

Conseil d'administration

- Monsieur Armand Distave, Conseiller Economique et Fiscal, demeurant à Luxembourg.
- Monsieur Max Galowich, Juriste, demeurant à Luxembourg.
- Monsieur Raymond Le Lourec, Conseiller Fiscal, demeurant à Luxembourg.

Commissaire aux comptes

- LUX-AUDIT S.A., avec siège 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg.

Les mandats viendront à expiration à la clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra à la date prévue dans les statuts, en 2010.

Luxembourg, le 20 mai 2004.

Pour extrait conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2004, réf. LSO-AR01330. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(049980.3/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2004.

DAMALUX S.C.I., Société Civile Immobilière.

Siège social: L-2560 Luxembourg, 64, rue de Strasbourg.

R. C. Luxembourg E 367.

—
Assemblée Générale Extraordinaire du 15 juin 2004

Ont comparu:

1) Monsieur Marc Molitor, directeur de société, né à Luxembourg le 27 août 1953, demeurant à L-6186 Gonderange, 35, Cité Joseph Besch, détenteur de cinquante (50) parts sociales.

2) Madame Danielle Krings, comptable, née à Esch/Alzette, le 30 décembre 1956, demeurant à L-6186 Gonderange, 35, Cité Joseph Besch, détentrice de cinquante (50) parts sociales.

Lesquels comparants, agissant en leur qualité de seuls associés de la société civile immobilière DAMALUX, S.C.I., avec siège social à L-2560 Luxembourg, 64, rue de Strasbourg, constituée suivant acte reçu par le notaire Alex Weber, de résidence à Bascharage, en date du 28 novembre 1997, publié au Mémorial C, n° 138 du 5 mars 1998,

se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associés décident de convertir le capital social de cent mille francs luxembourgeois (LUF 100.000,-) en deux mille quatre cent soixante-dix-huit euros quatre-vingt-treize cents (EUR 2.478,93) au taux de conversion de quarante virgule trois mille trois cent quatre-vingt-dix-neuf francs luxembourgeois (LUF 40,3399) pour un euro (EUR 1,-)

Deuxième résolution

Les associés décident d'augmenter le capital social d'un montant de vingt et un euros sept cents (EUR 21,07) pour le porter de son montant de deux mille quatre-vingt-treize cents (EUR 2.478,93) à deux mille cinq euros (EUR 2.500,-) sans apports nouveaux et sans émission de parts sociales nouvelles, par incorporation au capital à due concurrence de réserves libres de la société.

Troisième résolution

Suite aux conversions et augmentation de capital, les associés décident de modifier l'article 5 des statuts de la société pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital social est fixé à deux mille cinq cent euros (EUR 2.500,-) divisé en cent (100) parts sociales de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune».

Gonderange, le 15 juin 2004.

Signatures.

Bascharage, le 24 juin 2004.

Copie conforme à l'original

A. Weber

Notaire

Enregistré à Luxembourg, le 22 juin 2004, réf. LSO-AR06013. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(050717.3//37) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juin 2004.

LUXEMBOURG FOOD AND BEVERAGE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.
R. C. Luxembourg B 68.452.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juillet 2004, réf. LSO-AS00345, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2004.

Décisions de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 15 juin 2004

Décharge a été accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat.

L'assemblée a nommé aux fonctions d'administrateur en remplacement des administrateurs dont le mandat est arrivé à son terme:

- MANAGER, S.à r.l., ayant son siège social à L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.
- MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social à L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.
- DIRECTOR, S.à r.l., ayant son siège social à L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.

L'assemblée a réélu aux fonctions de commissaire aux comptes:

- Monsieur Bruno Marchais, expert-comptable et commissaire aux comptes, domicilié 48-50, rue Raymond Poincaré, L-2342 Luxembourg.

Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle approuvant les comptes clôturés au 31 décembre 2009.

Décision du Conseil d'Administration tenu en date du 15 juin 2004

- Le conseil d'administration a nommé MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social à L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau, aux fonctions d'administrateur-délégué, lequel aura tous pouvoirs pour engager valablement la société par sa seule signature.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juin 2004.

LUXFIDUCIA, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juillet 2004, réf. LSO-AS00342. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(052520.3/000/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2004.

INIZIATIVA PIEMONTE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 52.487.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2004, réf. LSO-AS01336, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FINANCIERE FERNAND FABER

Signature

(053470.3/622/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2004.

EUSID HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 50.994.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire Statutaire
tenue à Luxembourg en date du 21 juin 2004 à 16.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs démissionnaires BRY-CE INVEST S.A. et KEVIN MANAGEMENT S.A., de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de leurs fonctions pendant la durée de leur mandat.

Les sociétés CRITERIA, S.à r.l. et PROCEDIA, S.à r.l., avec siège social au 3, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, ont été nommées comme nouveaux administrateurs et termineront le mandat de leurs prédécesseurs.

Luxembourg, le 21 juin 2004.

Pour EUSID HOLDING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2004, réf. LSO-AR06911. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(053970.3/768/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

GENIUS COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.

R. C. Luxembourg B 78.742.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juillet 2004, réf. LSO-AS00331, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2004.

Décisions de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 15 juin 2004

Décharge pleine et entière a été accordée au commissaire aux comptes pour l'exercice de son mandat.

L'assemblée a accepté la démission de Monsieur Jean-Marie Nicolay, Monsieur Marc Van Hoek et Monsieur Domenico De Acetis de leur mandat d'administrateur ainsi que de Monsieur Marc Van Hoek en qualité d'administrateur-délégué et leur a donné pleine et entière décharge pour l'exercice de leur mandat jusqu'à ce jour.

L'assemblée a nommé aux fonctions d'administrateur en remplacement des administrateurs démissionnaires:

- MANAGER, S.à r.l., ayant son siège social à L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.
- MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social à L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.
- DIRECTOR, S.à r.l., ayant son siège social à L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.

Le mandat des administrateurs prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle approuvant les comptes clôturés au 31 décembre 2009.

Décision du Conseil d'Administration tenu en date du 15 juin 2004

- Le conseil d'administration a nommé MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social à L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau, aux fonctions d'administrateur-délégué, lequel aura tous pouvoirs pour engager valablement la société par sa seule signature.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juin 2004.

LUXFIDUCIA, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juillet 2004, réf. LSO-AS00328. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(052532.3/000/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2004.

COMPAGNIE GENERALE INTEREUROPA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 76.739.

Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire Statutaire tenue à Luxembourg en date du 21 juin 2004 à 14.00 heures

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs démissionnaires BRYCE INVEST S.A. et KEVIN MANAGEMENT S.A., de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de leurs fonctions pendant la durée de leur mandat.

Les sociétés CRITERIA, S.à r.l. et PROCEDIA, S.à r.l., avec siège social au 3, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, ont été nommées comme nouveaux administrateurs et termineront le mandat de leurs prédécesseurs.

Luxembourg, le 21 juin 2004.

Pour COMPAGNIE GENERALE INTEREUROPA S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2004, réf. LSO-AR06912. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(053972.3/768/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

A.D.N. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 29, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 53.574.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2004, réf. LSO-AS01449, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 2004.

Pour le Conseil d'Administration

Signatures

(053976.3/535/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

INVERCITY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 86.632.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire Statutaire
tenue à Luxembourg en date du 21 juin 2004 à 10.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs démissionnaires BRY-CE INVEST S.A. et KEVIN MANAGEMENT S.A., de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de leurs fonctions pendant la durée de leur mandat.

Les sociétés CRITERIA, S.à r.l. et PROCEDIA, S.à r.l., avec siège social au 3, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, ont été nommées comme nouveaux administrateurs et termineront le mandat de leurs prédécesseurs.

Luxembourg, le 21 juin 2004.

Pour INVERCITY S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2004, réf. LSO-AR06913. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(053974.3/768/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

NAUTICAL 1, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 101.472.

STATUTES

In the year two thousand four, on the twenty-fourth of June.

Before Maître Paul Bettingen, notary residing in Senningerberg (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

1.- VILLACH HOLDING BV, a company registered under the laws of the Netherlands, with registered address at Telestone 8 - Teleport, Naritaweg 165, 1043BW Amsterdam, The Netherlands, registered in the Trade Register of Amsterdam, The Netherlands under the number 34145610;

2.- BROOKSPLACE PLC, a company registered under the laws of the United Kingdom England, with registered address at 288 Regent Street, London W1B 3AL, England, United Kingdom, registered in the Trade Register of London, England, UK under the number 3629359;

3.- BIFROST EU LLC a company registered under the laws of the United States of America, Delaware, with registered 615 South Dupont Highway, Dover, Delaware 19901, United States of America, registered in the Trade Register of State of Delaware, USA under the number 3473329,

here represented by Miss Lieve Breugelmans, private employee, residing professionally in L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri, by virtue of a power of attorney given under private seal.

Said proxy, after having been signed in writing by the proxy holder of the appearing parties and by the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed, to be filed with the registration authorities.

Such appearing parties have requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited company, which is hereby incorporated.

Art. 1. There is formed by the present appearing parties mentioned above and all persons and entities who may become partners in the future, a private limited company (société à responsabilité limitée) which will be governed by the laws pertaining to such an entity, and in particular the law dated August 10, 1915 on commercial companies, as well as by the present articles (hereafter the «Company»).

Art. 2. The object of the Company is the acquisition of participations in any form whatsoever, by purchase, exchange or in any other undertakings and companies either Luxembourg or foreign as well as the management, control, and development of these participations. The Company may also carry out the transfer of these participations by means of sale, exchange or otherwise.

The Company may also acquire and develop all patents, trademarks and other intellectual and immaterial right as well as any other rights connected to them or which may complete them.

The Company can borrow in any form and in particular by way of bond issue, convertible or not, bank loan or shareholder's loan, and grant to other companies in which it has or not direct or indirect participating interests, any support, loans, advances or guarantees.

Moreover, the Company may have an interest in any securities, cash deposits, treasury certificates, and any other form of investment, in particular shares, bonds, options or warrants, to acquire them by way of purchase, subscription or by any other manner, to sell or exchange them.

It may carry out any industrial, commercial, financial, movable or real estate property transactions which are directly or indirectly in connection, in whole or in part, with its corporate object.

It may carry out its object directly or indirectly on its behalf or on behalf of third parties, alone or in association by carrying out all operations which may favour the aforementioned object or the object of the companies in which the Company holds interests.

Generally, the Company may take any controlling or supervisory measures and carry out any operations which it may deem useful in the accomplishment of its object; it may also accept any mandate as director in any other companies Luxembourg or foreign, remunerated or not.

Art. 3. The Company is formed for an unlimited period of time.

Art. 4. The Company will have the name NAUTICAL 1, S.à r.l.

Art. 5. The registered office is established in Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its partners.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

Art. 6. The Company's capital is set at twelve thousand five hundred Euros (12,500.- EUR) represented by five hundred (500) shares with a par value of twenty-five Euros (25.- EUR) each.

Art. 7. The capital may be changed at any time by a decision of the single shareholder or by decision of the shareholders meeting, in accordance with article 14 of these articles of association.

Art. 8. Each share entitles to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

Art. 9. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

Art. 10. In case of a single partner, the Company's shares held by the single partner are freely transferable.

In the case of plurality of partners, the shares held by each partner may be transferred by application of the requirements of article 189 of the law of August 10, 1915 on commercial companies.

Art. 11. The death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single partner or of one of the partners will not bring the Company to an end.

Art. 12. The Company is managed by one or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be shareholders. The manager(s) are appointed, revoked and replaced by the general shareholder meeting, by a decision adopted by partners owning more than half of the share capital.

In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article 12 shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by law or the present articles of association to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

The Company shall be bound by the sole signature of its single manager, and, in case of plurality of managers, by the joint signature of any two members of the board of managers. The board of managers may elect among its members a general manager who may bind the Company by his sole signature, provided he acts within the limits of the powers of the board of managers.

The general shareholders meeting or the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may subdelegate his powers for specific tasks to one or several ad hoc agents.

The general shareholders meeting or the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

In case of plurality of managers, the resolutions of the board of managers shall be adopted by the majority of the managers present or represented.

Art. 13. The manager or the managers (as the case may be) assume, by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company.

Art. 14. The single partner assumes all powers conferred to the general shareholder meeting.

In case of a plurality of partners, each partner may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares which he owns. Each partner has voting rights commensurate with his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by partners owning more than half of the share capital.

However, resolutions to alter the articles of association of the Company may only be adopted by the majority of the partners owning at least three quarter of the Company's share capital, subject to the provisions of the law of August 10, 1915, as amended.

Art. 15. The Company's year starts on the first of January and ends on the thirty-first of December.

Art. 16. Each year, with reference to December 31, the Company's accounts are established and the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers prepare an inventory including an indication of the value of the company's assets and liabilities.

Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 17. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

The balance of the net profits may be distributed to the shareholder(s) commensurate to his/their share holding in the Company.

Art. 18. At the time of winding up the company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, partners or not, appointed by the partners who shall determine their powers and remuneration.

Art. 19. Reference is made to the provisions of the law of August 10, 1915, as amended, for all matters for which no specific provision is made in these articles of association.

Subscription and payment

The shares have been subscribed by:

1. VILLACH HOLDING BV	390 shares
2. BROOKSPLACE PLC	50 shares
3. BIFROST EU LLC	60 shares
Total:	500 shares

All the shares have been fully paid up in cash so that the amount of twelve thousand five hundred Euros (12,500.- EUR) is at the free disposal of the company as has been proved to the undersigned notary who expressly bears witness to it.

Transitory provision

The first financial year shall begin today and finish on December 31, 2004.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about one thousand euros.

Resolutions

Immediately after the incorporation of the Company, the shareholder, representing the entirety of the subscribed capital has passed the following resolutions:

1) That the following are appointed managers of the company for an undefined period:

a) Mr Joseph Mayor, director, residing professionally at avenue 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, born on 24th May 1962 at Durban, South Africa

b) Mr Christophe Davezac, private employee, residing professionally at avenue 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, born on 14th February 1964 in Cahors, France

c) Mr Eric Assimakopolous, director, residing professionally at c/o BRODY & ASSOCIATES, 1 Turnberry Place, 19495 Biscayne Boulevard, Penthiyse 2, Aventura, Florida 33180, USA, born 15th July 1970 at New York, USA

d) Mr Simon Pollins, director, residing professionally at 26 Upper Brook Street, London W1K 7QE, born 23rd January 1964 in London, UK England

2) The Company shall have its registered office in L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that upon request of the above appearing persons, this deed is worded in English, followed by a French translation and that in case of any divergences between the English and the French text, the English version shall be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Senningerberg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, known to the notary by her name, surname, civil status and residence, the said person appearing signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille quatre, le vingt-quatre juin.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

1.- VILLACH HOLDING BV., ayant son siège social à Telestone 8- Teleport, Naritaweg 165, 1043BW Amsterdam, Les Pays-Bas

2.- BROOKSPLACE PLC, ayant son siège social au 288 Regent Street, London W1B 3AL, UK

3.- BIFROST EU LLC, ayant son siège social au 615 South Dupont Highway, Dover, Delaware 19901, USA

ici représentées par Mademoiselle Lieve Breugelmans, employée privée, demeurant professionnellement à L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après signature ne varietur par la mandataire des parties comparantes et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquelles comparantes ont requis le notaire instrumentaire d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'elles déclarent constituer:

Art. 1.^{er} Il est formé par le présent, entre les comparants et toutes les personnes qui pourraient devenir associés par la suite, une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives, et notamment celle du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, ainsi que par les présents statuts (ci-après la «Société»).

Art. 2. La société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, par achat, échange ou de toute autre manière, dans d'autres entreprises et sociétés luxembourgeoises ou étrangères ainsi que la gestion, le con-

trôle, la mise en valeur de ces participations. La société peut également procéder au transfert de ces participations par voie de vente, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets, marques de fabrique et autres droits intellectuels et immatériels ainsi que tous autres droits s'y rattachant ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter sous toute forme notamment par voie d'émission d'obligations, convertibles ou non, de prêt bancaire ou de compte courant actionnaire, et accorder à d'autres sociétés dans lesquelles la société détient ou non un intérêt direct ou indirect, tous concours, prêts, avances ou garanties.

En outre, elle pourra s'intéresser à toutes valeurs mobilières, dépôts d'espèces, certificats de trésorerie, et toute autre forme de placement dont notamment des actions, obligations, options ou warrants, les acquérir par achat, souscription ou toute manière, les vendre ou les échanger.

Elle pourra faire toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières qui se rattachent directement ou indirectement, en tout ou partie, à son objet social.

Elle peut réaliser son objet directement ou indirectement en nom propre ou pour compte de tiers, seule ou en association en effectuant toutes opérations de nature à favoriser ledit objet ou celui des sociétés dans lesquelles elle détient des intérêts.

D'une façon générale, la société pourra prendre toutes mesures de contrôle ou de surveillance et effectuer toutes opérations qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet; elle pourra également détenir des mandats d'administration d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, rémunérés ou non.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La Société prend la dénomination de NAUTICAL 1, S.à r.l.

Art. 5. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des associés réunis en assemblée extraordinaire.

La Société peut ouvrir des succursales dans tous autres lieux du pays ainsi qu'à l'étranger.

Art. 6. Le capital social de la Société est fixé à la somme de douze mille cinq cents (12.500,- EUR) représenté par cinq cents (500,-) parts sociales d'une valeur nominale de vingt cinq Euros (25,- EUR) chacune.

Art. 7. Le capital social pourra à tout moment être modifié moyennant décision de l'associé unique sinon de l'assemblée des associés, conformément à l'article 14 des présents statuts.

Art. 8. Chaque part sociale donne droit à une fraction, proportionnelle au nombre des parts existantes, de l'actif social ainsi que des bénéfices.

Art. 9. Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

Art. 10. Toutes cessions de parts sociales détenues par l'associé unique sont libres.

En cas de pluralité d'associés, les parts sociales peuvent être cédées, à condition d'observer les exigences de l'article 189 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Art. 11. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'associé unique, sinon d'un des associés, ne mettent pas fin à la Société.

Art. 12. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants ont été désignés, ils formeront un Conseil de gérance. Le ou les gérant(s) n'ont pas besoin d'être associés. Le ou les gérant(s) sont désignés, révoqués et remplacés par l'assemblée des associés, par une résolution adoptée par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Vis-à-vis des tiers, le ou les gérant(s) ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour exécuter et approuver les actes et opérations en relation avec l'objet social et sous réserve du respect des dispositions du présent article 12.

Tous les pouvoirs non expressément réservés par la loi ou les présents statuts à l'assemblée générale des associés sont de la compétence du gérant ou, en cas de pluralité de gérants, de la compétence du Conseil de gérance.

En cas de gérant unique, la Société sera engagée par la seule signature du gérant, et en cas de pluralité de gérants, par la seule signature conjointe de deux membres quelconques du Conseil de gérance. Le Conseil de gérance peut élire parmi ses membres un gérant-délégué qui aura le pouvoir d'engager la Société par la seule signature, pourvu qu'il agisse dans le cadre des compétences du Conseil de gérance.

L'assemblée des associés ou le gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de gérance pourra déléguer ses compétences pour des opérations spécifiques à un ou plusieurs mandataires ad hoc.

L'assemblée des associés ou le gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de gérance déterminera la responsabilité du mandataire et sa rémunération (si tel est le cas), la durée de la période de représentation et n'importe quelles autres conditions pertinentes de ce mandat.

En cas de pluralité de gérants, les décisions du Conseil de gérance seront prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés.

Art. 13. Le ou les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

Art. 14. L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés.

En cas de pluralité des associés, chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente. En cas de pluralité d'associés, les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Cependant, les résolutions modifiant les statuts de la Société ne pourront être prises que par l'accord de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social, sous réserve des dispositions de la loi du 10 août 1915, telle que modifiée.

Art. 15. L'année sociale de la Société commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Art. 16. Chaque année, au 31 décembre, les comptes sont arrêtés et, suivant le cas, le gérant ou le Conseil de gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.

Tout associé peut prendre communication au siège social de la Société de l'inventaire et du bilan.

Art. 17. Les profits bruts de la Société, constatés dans les comptes annuels, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé 5% pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne 10% du capital social. Le solde du bénéfice net est à la libre disposition de l'assemblée générale.

Art. 18. Lors de la dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Art. 19. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions légales de la loi du 10 août 1915.

Souscription et libération

Les parts sociales ont été toutes souscrites par:

1. VILLACH HOLDING BV	390 parts sociales
2. BROOKSPLACE PLC	50 parts sociales
3. BIFROST EU LLC	<u>60 parts sociales</u>
Total:	500 parts sociales

Toutes les parts sociales ont été intégralement libérées en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents Euros (12.500,- EUR) est à la libre disposition de la société ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence aujourd'hui et finit le 31 décembre 2004.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à approximativement mille cinq cents euros.

Resolutions

Immédiatement après la constitution de la Société, les associés, préqualifiés, représentant la totalité du capital souscrit, ont pris les résolutions suivantes:

1) Sont nommés membres du conseil de gérance pour une durée indéterminée:

a) Monsieur Joseph Mayor, administrateur, né à Durban, Afrique du Sud, le 24 mai 1962, avec adresse professionnelle au 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

b) Monsieur Christophe Davezac, employé privé, né à Cahors, France, le 14 février 1964, avec adresse professionnelle à 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

c) Monsieur Eric Assimakopolous, administrateur, né à New York, USA, le 15 juillet 1970, avec adresse professionnelle à c/o BRODY & ASSOCIATES, 1 Turnberry Place, 19495 Biscayne Boulevard, Penthiyse 2, Aventura, Florida 33180, USA

d) Monsieur Simon Pollins, administrateur, né à Londres, UK England, le 23 janvier 1964, avec adresse professionnelle à 26 Upper Brook Street, London W1K 7QE

2) Le siège social de la société est établi à L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire des comparants, connue du notaire par ses nom, prénom, état et demeure, la comparante a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: L. Breugelmans, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 25 juin 2004, vol. 144S, fol. 15, case 10. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 30 juin 2004.

B. Bettingen.

(053587.3/202/284) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2004.

FAMA MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 82.690.

—
*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire Statutaire
tenue à Luxembourg en date du 21 juin 2004 à 10.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs démissionnaires BRY-CE INVEST S.A. et KEVIN MANAGEMENT S.A., de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de leurs fonctions pendant la durée de leur mandat.

Les sociétés CRITERIA, S.à r.l. et PROCEDIA, S.à r.l., avec siège social au 3, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, ont été nommées comme nouveaux administrateurs et termineront le mandat de leurs prédécesseurs.

Luxembourg, le 22 juin 2004.

Pour FAMA MANAGEMENT S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2004, réf. LSO-AR06914. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(053977.3/768/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

AGN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 29, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 50.111.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2004, réf. LSO-AS01450, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration

Signatures

(053978.3/535/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

HEALTH GROUP INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 95.901.

—
Par lettre recommandée en date du 10 juin 2004, EURAUDIT, S.à r.l., a démissionné avec effet immédiat en sa qualité de commissaire aux comptes.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 juin 2004, réf. LSO-AR04130. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(053980.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

CORPIMAGO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 81.932.

—
*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire Statutaire
tenue à Luxembourg en date du 22 juin 2004 à 10.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs démissionnaires BRY-CE INVEST S.A. et KEVIN MANAGEMENT S.A., de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de leurs fonctions pendant la durée de leur mandat.

Les sociétés CRITERIA, S.à r.l. et PROCEDIA, S.à r.l., avec siège social au 3, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, ont été nommées comme nouveaux administrateurs et termineront le mandat de leurs prédécesseurs.

Luxembourg, le 22 juin 2004.

Pour CORPIMAGO S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2004, réf. LSO-AR06916. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(053986.3/768/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

FINTECO INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 59.611.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2004, réf. LSO-AS01262, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juin 2004.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(053982.3/535/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

MAYDREAM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 68.185.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2004, réf. LSO-AS01258, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juillet 2004.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(053984.3/535/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

CELLCAST EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 82.915.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire Statutaire
tenue à Luxembourg en date du 22 juin 2004 à 10.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs démissionnaires BRY-CE INVEST S.A. et KEVIN MANAGEMENT S.A., de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de leurs fonctions pendant la durée de leur mandat.

Les sociétés CRITERIA, S.à r.l. et PROCEDIA, S.à r.l., avec siège social au 3, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, ont été nommées comme nouveaux administrateurs et termineront le mandat de leurs prédécesseurs.

Luxembourg, le 22 juin 2004.

Pour CELLCAST EUROPE S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2004, réf. LSO-AR06917. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(053988.3/768/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

SUNDEX IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 84.642.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire Statutaire
tenue à Luxembourg en date du 22 juin 2004 à 10.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs démissionnaires BRY-CE INVEST S.A. et KEVIN MANAGEMENT S.A., de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de leurs fonctions pendant la durée de leur mandat.

Les sociétés CRITERIA, S.à r.l. et PROCEDIA, S.à r.l., avec siège social au 3, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, ont été nommées comme nouveaux administrateurs et termineront le mandat de leurs prédécesseurs.

Luxembourg, le 22 juin 2004.

Pour SUNDEX IMMOBILIERE S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2004, réf. LSO-AR06919. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(053990.3/768/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

AIR TRANSPORTS INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 85.359.

—
*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire Statutaire
tenue à Luxembourg en date du 25 juin 2004 à 10.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs démissionnaires BRY-CE INVEST S.A. et KEVIN MANAGEMENT S.A., de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de leurs fonctions pendant la durée de leur mandat.

Les sociétés CRITERIA, S.à r.l. et PROCEDIA, S.à r.l., avec siège social au 3, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, ont été nommées comme nouveaux administrateurs et termineront le mandat de leurs prédécesseurs.

Luxembourg, le 25 juin 2004.

Pour AIR TRANSPORTS INVESTMENTS S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2004, réf. LSO-AR06920. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(053992.3/768/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

**SORETE S.A., SOCIETE DE RECHERCHE THERAPEUTIQUE ENDOVASCULAIRE S.A.,
Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 81.970.

—
*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire Statutaire
tenue à Luxembourg en date du 25 juin 2004 à 10.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs démissionnaires BRY-CE INVEST S.A. et KEVIN MANAGEMENT S.A., de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de leurs fonctions pendant la durée de leur mandat.

Les sociétés CRITERIA, S.à r.l. et PROCEDIA, S.à r.l., avec siège social au 3, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, ont été nommées comme nouveaux administrateurs et termineront le mandat de leurs prédécesseurs.

Luxembourg, le 25 juin 2004.

Pour SOCIETE DE RECHERCHE THERAPEUTIQUE ENDOVASCULAIRE S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2004, réf. LSO-AR06922. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(053994.3/768/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

LE MONDE ENTIER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 90.264.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2004, réf. LSO-AS01187, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juillet 2004.

LE MONDE ENTIER S.A.

A. de Bernardi / G. Diederich

Administrateur / Administrateur

(053996.3/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

B & B2B S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 79.413.

—
Le bilan au 30 juin 2003, enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2004, réf. LSO-AR07957, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juillet 2004.

Signature.

(054005.3/751/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

VALLI & VALLI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 16.068.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2004, réf. LSO-AS01190, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juillet 2004.

Pour VALLI & VALLI INTERNATIONAL S.A.

FIDUCIAIRE MANACO S.A.

A. De Bernardi / V. Arno'

Administrateur / Administrateur

(053997.3/545/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

QUEENSDALE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.

R. C. Luxembourg B 54.433.

L'an deux mille quatre, le vingt-quatre juin.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société QUEENSDALE HOLDING S.A., ayant son siège social à Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt, constituée suivant acte reçu par le notaire André Schwachtgen, en date du 14 mars 1996, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 316 du 28 juin 1996, inscrite au Registre de commerce de Luxembourg, sous la section B et le numéro 54.433.

L'assemblée est présidée par Monsieur Patrice Mbonyumutwa, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Monsieur Christophe Serwy, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Madame Sophie Mathot, employée privée, demeurant à Arlon (B).

Le bureau ainsi constitué, le Président déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour le suivant:

- 1.- Dissolution et mise en liquidation de la société;
- 2.- Nomination d'un liquidateur et détermination de ses pouvoirs;
- 3.- Divers.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentaire. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants.

III.- Que la présente assemblée a été convoquée par des avis de convocation contenant l'ordre du jour et publiés:

- au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, en date des:

3 juin 2004, et 12 juin 2004;

- au journal «Letzebuenger Journal», en date des:

3 juin 2004, et 12 juin 2004;

IV.- Qu'il résulte de la liste de présence prémentionnée que sur cent (100) actions, quatre (4) actions seulement sont dûment représentées à la présente assemblée et que vu l'ordre du jour et les prescriptions des articles 67 et 67-1 de la loi concernant les sociétés commerciales, la présente assemblée n'est pas régulièrement constituée et ne peut pas délibérer sur l'ordre du jour lui soumis pour défaut du quorum de présence requis. Une deuxième assemblée générale extraordinaire des actionnaires devra être convoquée avec le même ordre du jour selon les formes et délais prévus par la loi, laquelle régulièrement constituée délibérera valablement quelle que soit la portion du capital représentée.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, les comparants ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: P. Mbonyumutwa, C. Serwy, S. Mathot, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 25 juin 2004, vol. 144S, fol. 15, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 30 juin 2004.

P. Bettingen.

(053830.3/202/49) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2004.

GALI HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 53.757.

—
*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire Statutaire
tenue à Luxembourg en date du 18 juin 2004 à 15.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs démissionnaires BRY-CE INVEST S.A. et KEVIN MANAGEMENT S.A., de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de leurs fonctions pendant la durée de leur mandat.

Les sociétés CRITERIA, S.à r.l. et PROCEDIA, S.à r.l., avec siège social au 3, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, ont été nommées comme nouveaux administrateurs et termineront le mandat de leurs prédécesseurs.

Luxembourg, le 18 juin 2004.

Pour GALI HOLDING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2004, réf. LSO-AR06923. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(053998.3/768/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

UNIONKEY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 73.828.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2004, réf. LSO-AS01191, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juillet 2004.

Pour UNIONKEY S.A.

FIDUCIAIRE MANACO S.A.

A. de Bernardi / V. Arno'

Administrateur / Administrateur

(053999.3/545/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

BLUECOAST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 81.897.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2004, réf. LSO-AS01193, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juillet 2004.

BLUECOAST S.A.

A. de Bernardi / G. Diederich

Administrateur / Administrateur

(054000.3/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

FEDI EUROPEENNE D'INVESTISSEMENT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 76.558.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2004, réf. LSO-AS01196, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juillet 2004.

FEDI EUROPEENNE D'INVESTISSEMENT HOLDING S.A.

G. Diederich / V. Arno'

Administrateur / Administrateur

(054001.3/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

**L.M.I.D., Société Anonyme,
(Succursale de SBMI S.A. Belgique).**

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 66.209.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2004, réf. LSO-AR07960, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juillet 2004.

Signature.

(054003.3/751/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

ETOILE INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 48.587.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, ainsi que les informations et documents annexes, enregistrés à Luxembourg, le 25 juin 2004, réf. LSO-AR06760, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2004.

Signature.

(054008.3/255/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

FEN-GREENFIELD (SOPARFI) S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 52.740.

DISSOLUTION

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 février 2004

1. La liquidation de la société FEN-GREENFIELD (SOPARFI) S.A. est clôturée.
2. Les livres et documents sociaux sont déposés à l'adresse, 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, et y seront conservés pendant cinq ans au moins.

Pour extrait sincère et conforme

FIN-CONTROLE S.A.

Le Liquidateur

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juillet 2004, réf. LSO-AS00211. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(054020.3/795/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

MELVI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff, Aerogolf Center.
R. C. Luxembourg B 65.585.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la Société du 3 novembre 2003

Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes est renouvelé pour une nouvelle période statutaire expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2009, comme suit:

Conseil d'administration:

- M. Thierry Schmit, Senningerberg
- Mlle Geneviève Baué, Senningerberg
- Mlle Armelle Beato, Senningerberg

Commissaire aux Comptes:

- FIDUCIAIRE FERNAND KARTHEISER & CIE, Luxembourg

Pour MELVI S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2004, réf. LSO-AS01558. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(054091.3/032/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

S.M.T.L. SOCIETE MOSELLANE DE TRANSPORTS LUXEMBOURGEOIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3225 Bettembourg, route de Dudelange, Z. I. Scheleck II.
R. C. Luxembourg B 59.314.

Par le présente, la FIDUCIAIRE VIC. COLLE ET ASSOCIES, S.à r.l., 13, rue Bolivar à L-4037 Esch-sur-Alzette, représentée par Monsieur Victor Collé, expert-comptable, ses gérantes administratives, Mesdames Gioconda Filauero, comptable et Mariette Grandjean, secrétaire, donne sa démission du poste de commissaire aux comptes avec effet date de la présente.

Esch-sur-Alzette, le 20 avril 2004.

G. Filauero / M. Grandjean / V. Collé

Enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2004, réf. LSO-AR05551. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(054032.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

IGLOO D'OR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4041 Esch-sur-Alzette, 17, rue du Brill.
R. C. Luxembourg B 21.975.

L'Assemblée est ouverte à 11.00 heures.

Ordre du Jour:

- Transfert du siège social.

L'intégralité du capital est représentée par le gérant unique:

Monsieur Pulli Domenico

1a, rue Aloyse Kayser à L-4169 Esch-sur-Alzette 500 parts sociales

L'assemblée décide de transférer le siège social de 2, rue du Brill à L-4041 Esch-sur-Alzette au 17, rue du Brill, L-4041 Esch-sur-Alzette.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée extraordinaire est close à 11.30 heures.

Fait à Esch-sur-Alzette, le 25 mars 2004.

D. Pulli.

Enregistré à Luxembourg, le 5 avril 2004, réf. LSO-AP00464. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(054042.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

MOBILIER DESIGN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 51.326.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire
tenue au siège social en date du 18 mai 2004*

Les comptes clôturés au 30 juin 2003 ont été approuvés.

Décharge a été accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 30 juin 2003.

Les mandats de Marc Muller, Pascale Loewen et Marion Muller, administrateurs, et le mandat de Jean-Marc Faber, commissaire aux comptes, sont reconduits pour une période de six années jusqu'à l'Assemblée Générale approuvant les comptes clôturés au 30 juin 2009.

Par conséquent, le Conseil d'Administration en fonction jusqu'à l'Assemblée Générale approuvant les comptes au 30 juin 2009 se compose comme suit:

- Marc Muller, expert-comptable, demeurant professionnellement à 3A, rue G. Kroll, L-1882 Luxembourg,
- Pascale Loewen, employée privée, demeurant professionnellement à 3A, rue G. Kroll, L-1882 Luxembourg,
- Marion Muller, employée, demeurant professionnellement à 3A, rue G. Kroll, L-1882 Luxembourg.

Le commissaire aux comptes nommé jusqu'à l'Assemblée Générale approuvant les comptes au 30 juin 2009 est:

- Jean-Marc Faber, expert-comptable, demeurant professionnellement à 63-65, rue de Merl, L-2146 Luxembourg.

Pour extrait sincère et conforme

Pour réquisition et publication

MOBILIER DESIGN S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2004, réf. LSO-AS01547. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(054078.3/717/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

EUR BUILDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 75.862.

—
Le bilan établi au 31 décembre 2002, et enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2004, réf. LSO-AS01570, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juillet 2004.

Pour EUR BUILDINGS S.A.

FIDUCIAIRE FIDUFISC S.A.

Signature

(054057.3/1039/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

EUR BUILDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 75.862.

—
Le bilan établi au 31 décembre 2003, et enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2004, réf. LSO-AS01567, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juillet 2004.

Pour EUR BUILDINGS S.A.

FIDUCIAIRE FIDUFISC S.A.

Signature

(054060.3/1039/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

TV-ON-SAT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 98.242.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2004, réf. LSO-AS01231, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juillet 2004.

FIDUCIAIRE BECKER+CAHEN & ASSOCIES LUXEMBOURG

Signature

(054056.3/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

**FINANCING AMERICAN, FINAMERICA S.A., Société Anonyme,
(en liquidation).**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 7-11, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 9.680.

—
DISSOLUTION

Extrait des Procès-Verbaux des Assemblées Générales Extraordinaires tenues à Luxembourg les 16 et 17 juin 2004

L'assemblée tenue au siège social de la Société le 16 juin 2004 a pris connaissance des comptes de liquidation présentés par le liquidateur et a nommé commissaire-vérificateur Monique Tommasini.

L'assemblée tenue au siège social de la société le 17 juin 2004, après avoir entendu le rapport du commissaire-vérificateur a approuvé les comptes de liquidation et a donné décharge au liquidateur et au commissaire-vérificateur. L'assemblée a constaté la clôture des opérations de liquidation de la Société et a décidé que les documents sociaux seraient conservés pendant une période minimale de 5 ans dans les locaux de SIGNES S.A., 43, boulevard de le Pétrusse, L-2320 Luxembourg.

Pour extrait conforme

SIGNES S.A.

Liquidateur

Enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2004, réf. LSO-AR07369. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(054111.3/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

PICTET & CIE (EUROPE) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 1, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 32.060.

Les comptes annuels révisés au 31 décembre 2003 ont été enregistrés à Luxembourg, le 6 juillet 2004, réf. LSO-AS01717, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 2004.

Pour PICTET & CIE (EUROPE) S.A.

D. Brankaer / P. Schott

Fondé de pouvoir / Directeur-Adjoint

(054075.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

INFLUENCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4837 Rodange, 8, rue Marie-Adélaïde.
R. C. Luxembourg B 37.790.

Procès-Verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date 26 janvier

L'an deux mille quatre, le lundi 26 janvier à 10.00 heures.

Le Conseil d'Administration s'est réuni au siège social de la société.

Sont présents ou représentés:

- Monsieur Daniel Bruon, demeurant à Virton
- Monsieur Michaël Bruon, demeurant à Virton
- Mademoiselle Sandra Bruon, demeurant à Virton

La séance est présidée par Monsieur Bruon Daniel, préqualifié, lequel constate que les Administrateurs présents ou représentés réunissent la moitié au moins des membres en fonction et que le Conseil peut valablement délibérer sur les questions figurant à l'ordre du jour:

- Transfert du siège social

Le Conseil d'Administration délibère comme suit sur la question figurant à l'ordre du jour:

Première résolution

Le Conseil d'Administration de la société INFLUENCE S.A. a décidé de transférer le siège social de ladite société du 73, route de Longwy L-4831 Rodange, au 8, rue Marie-Adélaïde L-4837 Rodange, à compter du 1^{er} février 2004.

Cette résolution, mise à voix, est adoptée à l'unanimité.

Le Conseil d'Administration

D. Bruon / S. Bruon / M. Bruon

Enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2004, réf. LSO-AS02203. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(054076.3/000/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

BOGAFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff, Aerogolf Center.
R. C. Luxembourg B 48.833.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2004, réf. LSO-AS01571, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 30 juin 2004.

Signature.

(054084.3/032/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

SOFIM S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff, Aerogolf Center.
R. C. Luxembourg B 24.504.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2004, réf. LSO-AS01573, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 30 juin 2004.

Signature.

(054086.3/032/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

NOBLE PARTNERS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8010 Strassen, 270, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 101.550.

STATUTS

L'an deux mille quatre, le quinze juin.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

Ont comparu:

1.- La société BRITANICA ASSET MANAGEMENT LIMITED, avec siège social à Sea Meadow House P.O. Box 116, Road Town, Tortola, (British Virgin Islands),

ici représentée par son directeur Monsieur Jeannot Mousel, employé privé, demeurant à Belvaux, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé en date du 27 juillet 2003, demeurée annexée à un acte de dépôt reçu par le notaire instrumentaire en date du 25 novembre 2003, numéro 13.513 de son répertoire.

2.- La société INTERNATIONAL ALLIED SERVICES LIMITED avec siège social à Sea Meadow House, P.O. 116, Road Town, Tortola (British Virgin Islands)

pour laquelle agit et stipule son Directeur, Monsieur Jeannot Mousel, employé privé, demeurant à Belvaux, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé en date du 27 juillet 2003, demeurée annexée à un acte de dépôt reçu par le notaire instrumentaire en date du 25 novembre 2003, numéro 13.506 de son répertoire.

Lesquels comparants, aux termes de la capacité avec laquelle ils agissent, ont requis le notaire instrumentaire d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer entre eux:

Dénomination - Siège - Durée -Objet - Capital

Art. 1^{er}. Il est formé entre les souscripteurs et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées, une société anonyme, sous la dénomination de NOBLE PARTNERS S.A.

Art. 2. Le siège social est établi dans la commune de Strassen.

Il peut être transféré dans tout autre endroit de la commune du siège social par une décision du conseil d'administration.

Au cas où le conseil d'administration estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège ou entre ce siège et l'étranger se sont produits ou sont imminents, il pourra transférer temporairement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise. Pareilles mesures temporaires seront prises et portées à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la Société ayant qualité de l'engager pour les actes de gestion courante et journalière.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La société a pour objet toutes prestations de services et de conseil, ainsi que toutes opérations dans le domaine du travail administratif, de l'intermédiaire commercial, du marketing et de l'investissement en tout genre.

La société a encore pour objet tous actes, transactions, opérations généralement quelconques de nature mobilière, immobilière, civile, commerciale et financière, se rattachant directement ou indirectement à son objet social, ou qui peuvent favoriser l'extension et le développement, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

La société a en outre pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition par achat, souscription ou de toutes autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toutes autre manière de titres, obligations, créances, billets et autres valeurs de toutes espèces, la possession, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille.

La société peut participer à la création et au développement de n'importe quelle entreprise financière, industrielle ou commerciale et leur prêter tous concours, que ce soit par des prêts, garanties ou de toutes autre manière à des sociétés filiales ou affiliées. La société peut emprunter sous toutes les formes et procéder à l'émission d'obligations.

Art. 5. Le capital social de la société est fixé à trente et un mille Euro (EUR 31.000,-) représenté par cent (100) actions d'une valeur nominale de trois cent dix Euro (EUR 310,-) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire, étant entendu qu'elles restent nominatives jusqu'à entière libération.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi.

Le capital social pourra être augmenté ou réduit conformément aux dispositions légales.

Administration - Surveillance

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans, par l'assemblée générale des actionnaires, et toujours révocables par elle.

Le nombre des administrateurs ainsi que leur rémunération et la durée de leur mandat sont fixés par l'assemblée générale de la société.

Art. 7. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour accomplir tous actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale. Il est autorisé à verser des acomptes sur dividendes, aux conditions prévues par la loi.

Art. 8. Le conseil d'administration choisira parmi ses membres un président.

Le conseil d'administration se réunira sur la convocation du président, aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Il doit être convoqué chaque fois que deux administrateurs le demandent.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité simple des voix des administrateurs présents ou représentés. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Exceptionnellement, le premier Président du Conseil d'administration sera nommé par l'assemblée générale des actionnaires.

Art. 9. Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, fondés de pouvoirs, employés ou autres agents qui n'auront pas besoin d'être actionnaires de la société, ou conférer des pouvoirs ou mandats spéciaux ou des fonctions permanentes ou temporaires à des personnes ou agents de son choix.

La délégation de la gestion journalière à un ou plusieurs administrateurs est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale des actionnaires.

Il peut aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs, choisis dans ou hors son sein, actionnaires ou non.

Exceptionnellement, le premier administrateur-délégué sera nommé par l'assemblée générale des actionnaires.

Art. 10. La société est engagée en toutes circonstances de la façon telle que définie à l'assemblée générale qui suit la constitution respectivement à toute assemblée générale qui modifierait le pouvoir d'engagement tel que défini lors de la constitution.

Surveillance

Art. 11. Les opérations de la société sont surveillées par un ou plusieurs commissaires aux comptes, actionnaires ou non.

Le ou les commissaires aux comptes seront nommés par l'assemblée générale des actionnaires statuant à la majorité simple des actions présentes ou représentées, qui déterminera leur nombre, pour une durée qui ne peut dépasser six (6) années. Ils resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs sont élus. Ils sont rééligibles et ils peuvent être révoqués à tout moment par l'assemblée générale statuant à une majorité simple des actions présentes ou représentées avec ou sans motif.

Assemblée générale

Art. 12. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année, à l'exception de la première année sociale qui commence le jour de la constitution et finit le trente et un décembre deux mille quatre.

Art. 13. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires, lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et lorsqu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque actionnaire de la société aura droit à chaque assemblée des actionnaires à un vote pour chaque action.

Art. 14. L'assemblée des actionnaires de la société régulièrement constituée représente tous les actionnaires de la société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Art. 15. L'assemblée générale décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le conseil d'administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

Art. 16. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le troisième vendredi du mois de juin à 15 heures au siège social ou à tout autre endroit de la commune du siège social à désigner par les convocations, et ce, pour la première fois en l'an 2005.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Dissolution - Liquidation

Art. 17. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Dispositions générales

Art. 18. Pour tous les points non spécifiés dans les présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et de ses lois modificatives.

Souscription - Libération

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, les comparants déclarent souscrire les actions comme suit:

1) INTERNATIONAL ALLIED SERVICES LIMITED, prénommée, cinquante actions	50
2) BRITANICA ASSET MANAGEMENT LIMITED, prénommée, cinquante actions	50
Total: cent actions	100

Toutes les actions ont été entièrement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de trente et un mille euro (EUR 31.000,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire.

Déclaration

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à mille cinq cents euros (EUR 1.500).

Assemblée générale extraordinaire

Les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital souscrit, se considérant comme dûment convoqués, se sont ensuite constitués en assemblée générale extraordinaire. Après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à trois (3) et celui des commissaires à un (1).

2. Sont appelés aux fonctions d'administrateur:

a) INTERNATIONAL ALLIED SERVICES LIMITED, inscrite au registre de commerce des Iles Vierges Britanniques sous le numéro 398986, avec siège social à Sea Meadow House, P.O. Box 116, Road Town, Tortola, British Virgin Islands.

b) BRITANICA ASSET MANAGEMENT LIMITED, inscrite au registre de commerce des Iles Vierges Britanniques sous le numéro 398985, avec siège social à Sea Meadow House P.O. Box 116, Road Town, Tortola, British Virgin Islands.

c) Monsieur René Securanza, administrateur, né le 27 janvier 1969 à Hayange (F), demeurant à F-57000 Metz, 19, rue St Gengoulf.

3. Est appelée aux fonctions de commissaire aux comptes:

MONTBRUN REVISION, S.à r.l., établie à L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire, R.C.S. Luxembourg B 67.501.

Les mandats des administrateurs et commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an deux mil dix.

4. Est nommé président du conseil d'administration: Monsieur René Securanza, prénommé.

5. Est nommé administrateur-délégué: Monsieur René Securanza, prénommé.

6. La société sera engagée en toutes circonstances par la signature isolée de l'administrateur-délégué.

7. Le siège social est fixé à l'adresse suivante:

L-8010 Strassen, 270, route d'Arlon.

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Lecture faite en langue du pays aux comparants, tous connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom, état et demeure, lesdits comparants ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J. Mousel, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 25 juin 2004, vol. 144S, fol. 15, case 6. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 30 juin 2004.

P. Bettingen.

(054820.3/202/163) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2004.

WORLD RENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff, Aerogolf Center.

R. C. Luxembourg B 78.310.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la Société du 6 mai 2004

Conformément à l'article 100 sur les sociétés commerciales, il a été voté la continuité des activités de la société, malgré une perte cumulée supérieure au capital social.

L'Assemblée accepte la démission de M. Paul Albrecht de sa fonction de commissaire aux comptes et décide de lui donner quitus pour l'exercice de son mandat.

Elle décide de nommer en son remplacement Mlle Geneviève Baué, employée privée, Senningerberg, qui terminera le mandat du commissaire aux comptes démissionnaire.

Pour WORLD RENT S.A.

L'Agent domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2004, réf. LSO-AS01560. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(054095.3/032/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

INDUSTRIELLE D'ETUDES ET DE VALORISATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff, Aerogolf Center.
R. C. Luxembourg B 67.954.

Suite à la réunion du Conseil d'Administration en date du 16 avril 2004, Mlle Geneviève Baué, employée privée, Senningerberg, a été cooptée en qualité d'administrateur, avec effet immédiat, en remplacement de M. Paul Albrecht, administrateur démissionnaire, dont elle terminera le mandat.

Cette cooptation fera l'objet d'une ratification lors d'une prochaine assemblée générale des actionnaires.

Pour INDUSTRIELLE D'ETUDES ET DE VALORISATION S.A.

L'Agent Domiciliaire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2004, réf. LSO-AS01554. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(054087.3/032/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

ABITAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff, Aerogolf Center.
R. C. Luxembourg B 48.830.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2004, réf. LSO-AS01576, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 30 juin 2004.

Signature.

(054088.3/032/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

MELVI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff, Aerogolf Center.
R. C. Luxembourg B 65.585.

Le bilan au 30 septembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2004, réf. LSO-AS01578, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 30 juin 2004.

Signature.

(054089.3/032/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

BENEDU HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff, Aerogolf Center.
R. C. Luxembourg B 26.902.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2004, réf. LSO-AS01580, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 30 juin 2004.

Signature.

(054094.3/032/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

BATIBEL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7762 Bissen, 31, route de Boevange.
R. C. Luxembourg B 43.199.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 7 juillet 2004, réf. DSO-AS00030, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 7 juillet 2004.

Pour la société

COFINOR S.A.

Signature

Un mandataire

(054133.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

SOCIETE EUROPEENNE DE DEVELOPPEMENT FONCIER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff.
R. C. Luxembourg B 91.742.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2004, réf. LSO-AS01583, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 30 juin 2004.

Signature.

(054096.3/032/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

BENEDU HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff, Aerogolf Center.
R. C. Luxembourg B 26.902.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la Société du 26 mars 2004

L'Assemblée accepte la démission de M. Paul Albrecht de sa fonction d'administrateur avec effet immédiat et décide de lui donner quitus pour l'exercice de son mandat.

Elle décide de nommer en son remplacement Mlle Geneviève Baué, employée privée, Senningerberg, qui terminera le mandat de l'administrateur démissionnaire.

Pour BENEDU HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2004, réf. LSO-AS01561. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(054097.3/032/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

PISCADERA INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff, Aerogolf Center.
R. C. Luxembourg B 75.904.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2004, réf. LSO-AS01585, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 30 juin 2004.

Signature.

(054098.3/032/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

BERLYS AERO S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 10, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 55.432.

Le bilan au 30 novembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2004, réf. LSO-AS00744, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juillet 2004.

CLMS (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(054105.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

AFES-AVUS LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 69.320.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, en juin 2004, réf. LSO-AS02321, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, en juin 2004.

AFES-AVUS LUXEMBOURG, S.à r.l.

Signature

(054126.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

VERRE CLAIR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4434 Soleuvre, 25, rue Winston Churchill.

R. C. Luxembourg B 101.549.

STATUTS

L'an deux mille quatre, le vingt-cinq juin.

Par-devant Maître Robert Schuman, notaire de résidence à Differdange.

Ont comparu:

1.- Monsieur Sacha Lukic, livreur, né à Luxembourg, le 23 juin 1974 (Matricule 1974 0623 195), demeurant à L-5687 Dalheim, 37, Hossegaass,

2.- Madame Germaine Balance, indépendante, née à Obercorn, le 25 mai 1946 (Matricule 1946 0525 287), demeurant à L-4434 Soleuvre, 25, rue Winston Churchill.

Lesquels comparants ont par les présentes déclaré constituer une société à responsabilité limitée dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. La société prend la dénomination de VERRE CLAIR, S.à r.l., société à responsabilité limitée.**Art. 2.** Le siège social est fixé à Soleuvre.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision du ou des associé(s).

Art. 3. La société a pour objet tous travaux d'entretien et de nettoyage généralement quelconques, le commerce de tous produits et machines d'entretien.

La société peut en outre exercer toutes activités et effectuer toutes opérations ayant un rapport direct et indirect avec son objet social ou susceptibles d'en favoriser sa réalisation.

Art. 4. La société est constituée pour une durée illimitée.**Art. 5.** Le capital social de la société est fixé à douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500,-) divisé en cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (EUR 125,-) chacune.**Art. 6.** Les parts sont librement cessibles entre associés.

Elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés que moyennant l'agrément donné en assemblée générale par les associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

En toute hypothèse, les associés restants ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer endéans les trente jours à partir du refus de cession à des non-associés.

Art. 7. La société est administrée par un ou plusieurs gérant(s).

L'assemblée générale des associés fixe les pouvoirs du ou des gérant(s).

Art. 8. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.**Art. 9.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.**Art. 10.** En cas de dissolution, la société sera dissoute et la liquidation sera faite conformément aux prescriptions légales.**Art. 11.** Pour tous les points qui ne sont pas réglementés par les présents statuts, le ou les associé(s) se soumet(tent) à la législation en vigueur.*Disposition transitoire*

Par dérogation le premier exercice commence aujourd'hui et finira le trente et un décembre 2004.

Souscription

Les parts sociales ont été intégralement souscrites et entièrement libérées comme suit:

1.- Monsieur Sacha Lukic, prénommé, cinquante parts sociales	50
2.- Madame Germaine Balance, prénommée, cinquante parts sociales	50
Total: cent parts sociales	100

La libération du capital social a été faite par un versement en espèces de sorte que le somme de douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500,-) se trouve à la libre disposition de la société ainsi qu'il en est justifié au notaire instrumentant, qui le constate expressément.

Evaluation des frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution à huit cent soixante-quinze euros (EUR 875,-).

Assemblée générale extraordinaire.

Réunis en assemblée générale extraordinaire, les associés ont pris, à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1.- Le nombre des gérants est fixé à deux (2).

2.- Est nommé gérant technique de la société pour une durée indéterminée: Monsieur Sacha Lukic, livreur, né à Luxembourg, le 23 juin 1974 (Matricule 1974 0623 195), demeurant à L-5687 Dalheim, 37, Hossegaass,

3.- Est nommée gérante administrative de la société pour une durée indéterminée: Madame Germaine Balance, indépendante, née à Obercorn, le 25 mai 1946 (Matricule 1946 0525 287), demeurant à L-4434 Soleuvre, 25, rue Winston Churchill.

4.- La société est valablement engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de ses deux gérants.

5.- L'adresse du siège social est fixée à L-4434 Soleuvre, 25, rue Winston Churchill.

Dont acte, fait et passé à Differdange, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: S. Lukic, G. Balance, R. Schuman.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 28 juin 2004, vol. 885, fol. 82, case 5. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur sa demande, pour servir aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Differdange, le 2 juillet 2004.

R. Schuman.

(054825.3/237/72) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2004.

CAROTEC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 7, rue de Bitbourg.

R. C. Luxembourg B 101.557.

STATUTS

L'an deux mille quatre, le quinze juin.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch.

Ont comparu:

1. Monsieur Michel Feldgen, employé privé, né le 1^{er} mars 1960 à D-Lauenstein, demeurant au 26, rue Henri Dunant, L-8024 Strassen.

2. Monsieur Marcel Frick, employé privé, né le 21 octobre 1969 à Luxembourg, demeurant au 66, rue du Kiem, L-8328 Cap.

3. Monsieur Marc Weiser, employé privé, né le 30 janvier 1957 à F-Amnéville, demeurant au 35, rue Baerendall, L-8212 Mamer, ici représenté par Monsieur Michel Feldgen, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé ci-annexée.

4. Monsieur René Faltz, avocat, né le 17 août 1953 à Luxembourg, demeurant au 48, Troos Kneppchen, L-Echternach, ici représenté par Monsieur Michel Feldgen, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé ci-annexée.

Les procurations prémentionnées resteront annexées aux présentes.

Lesquels comparants ont déclaré constituer entre eux une société à responsabilité limitée dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Entre les propriétaires des parts ci-après créées et de celles qui pourraient l'être ultérieurement, il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois en vigueur et notamment par celle modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La société prend la dénomination de CAROTEC, S.à r.l.

Art. 3. La société a pour objet l'exploitation d'une entreprise de carrelage et de parachèvement, la représentation, le commerce, la fabrication, l'importation et l'exportation de tous produits y relatifs.

De plus la société peut entreprendre toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières de nature à favoriser directement ou indirectement l'objet ci-dessus décrit.

Art. 4. Le siège social est établi à Luxembourg. Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des associés.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiraient ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète des circonstances anormales. Une telle décision n'aura aucun effet sur la nationalité de la société. La déclaration de transfert de siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

Art. 5. La société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 6. Le capital social est fixé à 12.750 EUR (douze mille sept cent cinquante euros) représenté par 150 (cent cinquante) parts sociales d'une valeur nominale de 85 EUR (quatre-vingt-cinq euros) chacune.

Lorsque, et aussi longtemps qu'un associé réunit toutes les parts sociales entre ses seules mains, la société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la loi modifiée sur les sociétés commerciales; dans cette éventualité, les articles 200-1 et 200-2, entre autres, de la même loi sont d'application, c'est-à-dire chaque décision de l'associé unique ainsi que chaque contrat entre celui-ci et la société doivent être établis par écrit et les clauses concernant les assemblées générales des associés ne sont pas applicables.

Art. 7. Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la société, qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. S'il y a plusieurs propriétaires d'une part sociale, la société a le droit de suspendre l'exercice des droits

afférents, jusqu'à ce qu'une seule personne soit désignée comme étant à son égard, propriétaire de la part sociale. Il en sera de même en cas de conflit opposant l'usufruitier et le nu-propriétaire ou un débiteur et un créancier gagiste.

Toutefois, les droits de vote attachés aux parts sociales grevées d'usufruit sont exercés par le seul usufruitier.

Art. 8. Les cessions de parts entre vifs à des associés et à des non-associés sont subordonnées à l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant les trois quarts au moins du capital social.

Les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément des propriétaires de parts sociales représentant les trois quarts des droits appartenant aux survivants.

Cet agrément n'est pas requis lorsque les parts sont transmises à des héritiers réservataires, soit au conjoint survivant.

En cas de refus d'agrément dans l'une ou l'autre des hypothèses, les associés restants possèdent un droit de préemption proportionnel à leur participation dans le capital social restant.

Le droit de préemption non exercé par un ou plusieurs associés échoit proportionnellement aux autres associés. Il doit être exercé dans un délai de trois mois après le refus d'agrément.

Art. 9. A côté de son apport, chaque associé pourra, avec l'accord préalable des autres associés, faire des avances en compte courant de la société. Ces avances seront comptabilisées sur un compte courant spécial entre l'associé, qui a fait l'avance, et la société. Elles porteront intérêt à un taux fixé par l'assemblée générale des associés à une majorité des deux tiers. Ces intérêts seront comptabilisés comme frais généraux.

Les avances accordées par un associé dans la forme déterminée par cet article ne sont pas à considérer comme un apport supplémentaire et l'associé sera reconnu comme créancier de la société en ce qui concerne ce montant et les intérêts.

Art. 10. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un des associés ne mettent pas fin à la société. En cas de décès d'un associé, la société sera continuée entre les associés survivants et les héritiers légaux.

Art. 11. Les créanciers, ayants droit ou héritiers des associés ne pourront pour quelque motif que ce soit, apposer des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration. Ils doivent pour l'exercice de leurs droits s'en rapporter aux inventaires sociaux.

Art. 12. La société est gérée et administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non. Les pouvoirs d'un gérant seront déterminés par l'assemblée générale lors de sa nomination. Le mandat de gérant lui est confié jusqu'à révocation par l'assemblée des associés délibérant à la majorité des voix.

Le ou les gérants ont les pouvoirs les plus étendus pour accomplir les affaires de la société et pour représenter la société judiciairement et extrajudiciairement.

Le ou les gérants peuvent nommer des fondés de pouvoir de la société, qui peuvent engager la société par leurs signatures individuelles, mais seulement dans les limites à déterminer dans la procuration.

Art. 13. Tout gérant ne contracte à raison de sa fonction, aucune obligation personnelle, quant aux engagements régulièrement pris par lui au nom de la société, simple mandataire, il n'est responsable que de l'exécution de son mandat.

Art. 14. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social. Toutefois, les décisions ayant pour objet une modification des statuts ne pourront être prises qu'à la majorité des associés représentant les trois quarts du capital social.

Art. 15. L'exercice social court du premier janvier au trente et un décembre.

Art. 16. Chaque année, au 31 décembre, la gérance établira les comptes annuels et les soumettra aux associés.

Art. 17. Tout associé peut prendre au siège social de la société communication des comptes annuels pendant les quinze jours qui précéderont son approbation.

Art. 18. L'excédent favorable du compte de profits et pertes, après déduction des frais généraux, charges sociales, amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de la société.

Chaque année, cinq pour cent (5%) du bénéfice net seront prélevés et affectés à la réserve légale. Ces prélèvements et affectations cesseront d'être obligatoires lorsque la réserve aura atteint un dixième du capital social, mais devront être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve se trouve entamé. Le solde est à la libre disposition des associés.

Art. 19. En cas de dissolution de la société pour quelque raison que ce soit, la liquidation sera faite par la gérance ou par toute personne désignée par les associés.

La liquidation de la société terminée, les avoirs de la société seront attribués aux associés en proportion des parts sociales qu'ils détiennent.

Des pertes éventuelles sont réparties de la même façon, sans qu'un associé puisse cependant être obligé de faire des paiements dépassant ses apports.

Art. 20. Pour tout ce qui n'est pas prévu par les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

Art. 21. Tous les litiges, qui naîtront pendant la liquidation de la société, soit entre les associés eux-mêmes, soit entre le ou les gérants et la société, seront réglés, dans la mesure où il s'agit d'affaires de la société, par arbitrage conformément à la procédure civile.

Disposition transitoire

Le premier exercice commencera aujourd'hui et se terminera le 31 décembre 2004.

Souscription et libération

Les statuts de la Société ayant ainsi été arrêtés, les comparants déclarent souscrire les cent cinquante (150) parts sociales comme suit:

1. Monsieur Michel Feldgen, préqualifié, quarante-six parts sociales	46 parts sociales
2. Monsieur Marcel Frick, préqualifié, quarante-six parts sociales	46 parts sociales
3. Monsieur Marc Weiser, préqualifié, quarante-six parts sociales	46 parts sociales
4. Monsieur René Faltz, préqualifié, douze parts sociales	12 parts sociales
Total:	150 parts sociales

Les souscripteurs comparants déclarent et reconnaissent que chacune des parts sociales a été intégralement libérée en espèces, de sorte que la somme de 12.750 EUR (douze mille sept cent cinquante euros) est dès à présent à la libre disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Constatation

Le notaire soussigné constate que les conditions prévues par l'article 183 de la loi du 18 septembre 1933 sont remplies.

Assemblée générale extraordinaire

Les statuts de la Société ayant ainsi été arrêtés, les comparants se réunissent en assemblée générale extraordinaire et prennent à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1) Gérants:

Monsieur Christoph Zimmer, maître carreleur, né le 24 novembre 1941 à D-Gladbach, demeurant à D-64518 Gladbach, Im Flürchen 13A, est nommé gérant technique, chargé de la gestion journalière de la société pour une durée indéterminée, avec le pouvoir de l'engager par sa signature ensemble avec celle d'un gérant administratif.

Monsieur Michel Feldgen, employé privé, né le 1^{er} mars 1960 à D-Lauenstein, demeurant au 26, rue Henri Dunant L-8024 Strassen, est nommé gérant administratif pour une durée indéterminée.

M. Marcel Frick, employé privé, né le 21 octobre 1969 à Luxembourg, demeurant au 66, rue du Kiem L-8328 Cap, est nommé gérant administratif pour une durée indéterminée.

M. Marc Weiser, employé privé, né le 30 janvier 1957 à F-Amnéville, demeurant au 35, rue Baerendall L-8212 Mamer, est nommé gérant administratif pour une durée indéterminée.

Les gérants administratifs ne pourront engager la Société qu'avec la signature conjointe du gérant technique.

2) Siège social

Le siège social est établi au 7, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison des présentes est évalué approximativement à EUR 1.000,-.

Dont acte, fait et passé à Mersch, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M. Feldgen, M. Frick, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 21 juin 2004, vol. 428, fol. 1, case 5. – Reçu 127,50 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 1^{er} juillet 2004.

H. Hellinckx.

(054831.3/242/148) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2004.

SEA BOOSTER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9483 Rodange, 222, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 94.851.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 25 juin 2004, réf. DSO-AR00220, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 7 juillet 2004.

Pour la société

COFINOR S.A.

Signature

Un mandataire

(054137.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

SOCIETE EUROPEENNE DE DEVELOPPEMENT FONCIER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff.
R. C. Luxembourg B 91.742.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la Société du 21 juin 2004

L'Assemblée accepte la démission de M. Paul Albrecht de sa fonction de commissaire aux comptes avec effet immédiat et décide de lui donner quitus pour l'exercice de son mandat.

Elle décide de nommer en son remplacement Mlle Geneviève Baué, employée privée, Senningerberg, avec effet au 31 décembre 2003.

Pour SOCIETE EUROPEENNE DE DEVELOPPEMENT FONCIER S.A.

Agent domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2004, réf. LSO-AS01565. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(054100.3/032/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

**PISCADERA INVESTMENTS S.A., Société Anonyme,
(anc. SOLEIL BLANC S.A.).**

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff, Aerogolf Center.
R. C. Luxembourg B 75.904.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 6 mai 2004

Conformément à l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales, il a été voté la continuité des activités de la société, malgré une perte cumulée supérieure au capital social.

L'Assemblée accepte la démission de M. Paul Albrecht de sa fonction de commissaire aux comptes avec effet au 31 décembre 2003 et décide de lui donner quitus pour l'exercice de son mandat.

Elle décide de nommer en son remplacement M. Jean Steffen, employé privé, Senningerberg, avec effet au 31 décembre 2003.

Pour PISCADERA INVESTMENTS S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2004, réf. LSO-AS01566. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(054102.3/032/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

REGALUXE INVESTMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 43.438.

Résolutions de l'associé unique du 19 décembre 2003

1. Les mandats de gérants de la société:

- Monsieur Filippo Recami, Gérant-délégué, 21/5, Via Valle Balbiana, I-10025 Pino Torinese (TO, Italie),
 - Monsieur Carlo Schlessler, Gérant-président, Licencié en Sciences Economiques et diplômé en Hautes Etudes Fiscales, 72, rue Dr Joseph Peffer, L-2319 Howald (Luxembourg),
 - Monsieur Gérald Berclaz, Gérant, Domaine de la Forêt, CH-1884 Villars (Suisse),
 - Monsieur Lorenzo Rossi Di Montelera, Gérant, 50, Quai Gustave Ador, CH-1207 Genève (Suisse),
 - Monsieur Davide Barberis Canonico, Gérant, 53, V. le Duca D'Aosta, I-13011 Borgosesia (VC, Italie),
 - Monsieur Jean-Paul Reiland, Gérant, employé privé, 24, rue Jean Engel, L-7763 Bissen (Luxembourg),
- sont reconduits pour une nouvelle période statutaire d'un an jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2004.

2. Le mandat de réviseur d'entreprises de la société à responsabilité limitée INTERAUDIT, S.à r.l. avec siège au 119, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, est reconduit pour une nouvelle période statutaire d'un an, en vue du contrôle des comptes se terminant au 31 mars 2004.

Certifié sincère et conforme

REGALUXE INVESTMENT, S.à r.l.

Signature

Gérant-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juillet 2004, réf. LSO-AS00199. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(054221.3/795/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

CONFELUX HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 16, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 32.489.

Le bilan au 31 décembre 1992, enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2004, réf. LSO-AS01762, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2004.

Signature.

(054113.3/312/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

CONFELUX HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 16, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 32.489.

Le bilan au 31 décembre 1993, enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2004, réf. LSO-AS01740, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2004.

Signature.

(054109.3/312/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

CONFELUX HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 16, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 32.489.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2004, réf. LSO-AS01758, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2004.

Signature.

(054092.3/312/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

CONFELUX HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 16, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 32.489.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2004, réf. LSO-AS01755, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2004.

Signature.

(054083.3/312/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

PGA KILIMANJARO 3 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 75.902.

Il résulte de la résolution écrite du conseil d'administration en date du 1^{er} juin 2004 que:

M. Michiel Olland, né le 25 avril 1959 à Amsterdam, Pays-Bas, et demeurant professionnellement à ABP INVESTMENTS, Schiphol Bld. 239, WTC Tower G, 8^{ième} étage, B.P. 75753, ZIP 1118ZX, Schiphol, Pays-Bas, est nommé administrateur en remplacement de M. Jelle Mensonides, administrateur démissionnaire.

M. Michiel Olland achèvera le mandat de son prédécesseur et sa cooptation sera soumise pour ratification à la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Luxembourg, le 5 juillet 2004.

Pour avis conforme

TMF MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A.

Domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2004, réf. LSO-AS01838. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(054129.3/805/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

EAGLE HOLDINGS & INVESTMENTS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff, Aerogolf Center.
R. C. Luxembourg B 26.903.

—
*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire
tenant lieu d'Assemblée Générale Ordinaire du 31 octobre 2003*

1. L'Assemblée 1999 n'ayant pas pu se tenir, le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes n'a pas été renouvelé.

Toutefois, l'Assemblée confirme que le mandat des administrateurs:

- M. Thierry Schmit, Senningerberg,
- Mme Fernande Poncin, Senningerberg,
- Mlle Armelle Beato, Senningerberg (*).

(*) L'Assemblée ratifie la nomination par cooptation aux fonctions d'administrateur intervenue en date du 31 mars 2000 de Mlle Armelle Beato, employée privée, Luxembourg, en remplacement de M. Yves Bayle, administrateur démissionnaire.

L'Assemblée accorde à M. Yves Bayle décharge pleine et entière pour l'exercice de son mandat et du commissaire aux comptes:

- M. Paul Albrecht, Senningerberg (**).

(**) L'Assemblée confirme la démission de M. Sylvain Imperiale de sa fonction de commissaire aux comptes avec effet au 31 décembre 1999 et la nomination de M. Paul Albrecht en son remplacement, qui terminera le mandat du commissaire aux comptes démissionnaire

est renouvelé pour la période statutaire expirant à l'issue de l'assemblée qui se tiendra en 2005 pour statuer sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2004.

2. L'Assemblée accepte la démission de M. Paul Albrecht de sa fonction de commissaire aux comptes avec effet immédiat et décide de lui donner quitus pour l'exercice de son mandat.

Elle décide de nommer en son remplacement Mlle Geneviève Baué, employée privée, Senningerberg, qui terminera le mandat du commissaire aux comptes démissionnaire.

Pour EAGLE HOLDINGS & INVESTMENTS S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2004, réf. LSO-AS01569. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(054116.3/032/34) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

EUROPE DIAM TRADE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 69.119.

EXTRAIT

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 18 juin 2004 que:

- le mandat de commissaire aux comptes d'EUROPE FIDUCIAIRE (LUXEMBOURG) S.A., Experts-comptables, avec siège à L-1361 Luxembourg, 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne, immatriculée au R. C. Luxembourg sous le numéro B 78.933, est reconduit pour une période de six ans, se terminant à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2010.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2004, réf. LSO-AS00785. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(054119.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

FRANCO-QUEBECOISE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1143 Luxembourg, 2, rue Astrid.
R. C. Luxembourg B 90.166.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2004, réf. LSO-AS01858, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CORFI

Experts-comptables

Signature

(054273.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

PIWO INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 72.685.

—
EXTRAIT

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 décembre 2003:

- Est confirmée avec effet immédiat, l'adresse de la société, fixée au 60, Grand'rue, 1^{er} Etage, L-1660 Luxembourg, Luxembourg, le 31 décembre 2003.

Pour PIWO INTERNATIONAL S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2004, réf. LSO-AS01967. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(054147.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

PIWO INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 72.685.

—
EXTRAIT

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 mars 2004:

- Est acceptée la démission d'ALPMANN HOLDINGS LIMITED en tant qu' Administrateur. Décharge lui est accordée.

- Est confirmée la nomination d'ALPMANN MANAGEMENT S.A. ayant son siège social au 60, Grand'rue, 1^{er} Etage, L-1660 Luxembourg aux fonctions d'Administrateur, jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle de 2010.

- Est confirmé le renouvellement du mandat de NATIONWIDE MANAGEMENT S.A. comme Administrateur jusqu'à l'Assemblée Générale de 2010.

- Est confirmé le renouvellement du mandat de TYNDALL MANAGEMENT S.A. comme Administrateur jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle de 2010.

- Est confirmé le renouvellement du mandat de FIDUCIARY AND ACCOUNTING SERVICES S.A. comme Commissaire aux Comptes jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle de 2010.

Luxembourg, le 31 mars 2004.

Pour PIWO INTERNATIONAL S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2004, réf. LSO-AS01966. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(054144.3/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

GLASSPACK PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 13, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 70.218.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire tenue le 15 juin 2004

- Les mandats d'Administrateur de Monsieur Serge Krancenblum, M.B.A., demeurant 40, rue Tony Neuman, L-2241 Luxembourg, et de Monsieur Jan Reinier Voûte, administrateurs de société, demeurant au World Trade Center, Schiphol Boulevard 285, NL-1118 BH Luchthaven Amsterdam, sont reconduits jusqu'à l'Assemblée qui approuvera les comptes annuels au 31 décembre 2004.

- Le mandat d'administrateur-délégué de Monsieur Mark Grizzelle, administrateur de sociétés, demeurant à Turret House, Fitzgeorge Avenue, New Malden, GB-Surrey, est reconduit jusqu'à l'assemblée qui approuvera les comptes annuels au 31 décembre 2004.

- Le mandat de Commissaire aux Comptes de la société ERNST & YOUNG, avec siège social au 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, est reconduit jusqu'à l'Assemblée qui approuvera les comptes annuels au 31 décembre 2004.

Certifié sincère et conforme

Pour GLASSPACK PARTICIPATIONS S.A.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signature / Signature

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juillet 2004, réf. LSO-AS00207. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(054231.3/795/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

TRANS EUROPE INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 69.128.

EXTRAIT

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 18 juin 2004 que:

- le mandat de commissaire aux comptes d'EUROPE FIDUCIAIRE (LUXEMBOURG) S.A., Experts-comptables, avec siège à L-1361 Luxembourg, 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne, immatriculée au R. C. Luxembourg sous le numéro B 78.933, est reconduit pour une période de six ans, se terminant à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2010.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2004, réf. LSO-AS00786. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(054122.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

ARNOWEB S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2240 Luxembourg, 33, rue Notre-Dame.
R. C. Luxembourg B 73.316.

Extrait de la réunion du conseil d'administration tenue le 22 juin 2004 au siège social

Le Conseil décide de transférer le siège social de la société de son adresse actuelle 31, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg au 33, rue Notre Dame, L-2240 Luxembourg, avec effet au 1^{er} juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

ARNOWEB S.A., Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2004, réf. LSO-AS01851. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(054154.3/024/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

PARKING HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.
R. C. Luxembourg B 101.556.

STATUTES

In the year two thousand four, on the twenty-fourth day of June.

Before Us, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Mersch.

There appeared:

PARKING INVESTMENTS, S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), with registered office at 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg,

here represented by Mrs Céline Pignon, attorney-at-law, with professional address in Luxembourg,

by virtue of a proxy given on June 18, 2004, in Luxembourg.

The said proxy, after having been signed *in* varietur by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, represented as stated here-above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name

There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name PARKING HOLDINGS, S.à r.l. (hereafter the Company), which will be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated 10th August, 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the Law), as well as by the present articles of association (hereafter the Articles).

Art. 2. Registered office

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the single manager, or as the case may be, by the board of managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the single manager, or as the case may be, the board of managers of the Company. Where the single manager or the board of managers of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Object

3.1. The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

3.2. The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies or to any other company. It may also give guarantees and grant securities to or for the benefit of companies in which the Company has a direct or indirect interest. The Company may further pledge, transfer, encumber or otherwise create security over all or over some of its assets.

3.3. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial and financial operations which directly or indirectly favour or relate to its object.

Art. 4. Duration

4.1. The Company is formed for an unlimited period of time.

4.2. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the shareholders.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital

5.1. The Company's corporate capital is fixed at four million euro (EUR 4,000,000) represented by forty thousand (40,000) shares in registered form with a par value of one hundred euro (EUR 100) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the single shareholder or, as the case may be, by the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

5.3. The Company may redeem its own shares within the limits set forth by the Law.

In case the redemption occurs pursuant to a decision to reduce the share capital of the Company, if the redemption price is in excess of the nominal value of the shares to be redeemed, the redemption may only be decided to the extent that sufficient distributable reserves are available as regards the excess purchase price.

In case the shares so redeemed are not cancelled, the redemption may only be decided to the extent that sufficient distributable reserves are available as regards the purchase price.

Redemption shall be decided by the single shareholder or, as the case may be, by the general meeting of shareholders, in accordance with article 13 of the Articles.

Art. 6. Shares

6.1. Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.2. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3. Shares are freely transferable among shareholders or, if there is no more than one shareholder, to third parties.

In case of plurality of shareholders, the transfer of shares to non-shareholders is subject to the prior approval of the general meeting of shareholders representing at least three quarters of the share capital of the Company.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the civil code.

For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

6.4. A shareholders' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each shareholder who so requests.

III. Management - Representation

Art. 7. Management

7.1. The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which sets the term of their office. The manager(s) need not to be shareholder(s).

7.2. The managers may be dismissed at any time ad nutum (without any reason).

Art. 8. Powers of the managers

8.1. All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the single manager or, if the Company is managed by more than one manager, the managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.2. Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either shareholders or not, by any one manager of the Company.

Art. 9. Procedure

9.1. The board of managers shall meet as often as the Company's interests so require or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

9.2. Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 48 (forty-eight) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.

9.3. No such convening notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company.

9.4. Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.

9.5. The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the board of managers are validly taken by the majority of the votes cast. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present or represented at the meeting.

9.6. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

9.7. Circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

Art. 10. Representation

The Company shall be bound towards third parties in all matters by the single signature of any manager of the Company or by the signature of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2. of these Articles.

Art. 11. Liability of the managers

The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

IV. General meetings of shareholders**Art. 12. Powers and voting rights**

12.1. The single shareholder assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of shareholders.

12.2. Each shareholder has voting rights commensurate to its shareholding.

12.3. Each shareholder may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of shareholders.

Art. 13. Form - Quorum - Majority

13.1. If there are not more than twenty-five shareholders, the decisions of the shareholders may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the shareholders in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The shareholders shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the shareholders may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

13.2. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

13.3. However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority in number of the shareholders owning at least three quarters of the Company's share capital.

V. Annual accounts - Allocation of profits**Art. 14. Accounting Year**

14.1. The accounting year of the Company shall begin on the 1st January of each year and end on the 31st December.

14.2. Each year, with reference to the end of the Company's accounting year, the Company's accounts are established and the manager or, in case there is a plurality of managers, the board of managers shall prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities with an annex summarising all the Company's commitments and the debts of the managers, the statutory auditor(s) (if any) and shareholders towards the Company as well as the balance sheet and the profit and loss accounts.

14.3. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 15. Allocation of Profits

15.1. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company

is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

15.2. The general meeting of shareholders has discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend or transfer it to the reserve or carry it forward.

VI. Dissolution - Liquidation

Art. 16. Dissolution - Liquidation

16.1. In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be shareholders, appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the shareholder(s) or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realisation of the assets and payments of the liabilities of the Company.

16.2. The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the shareholder or, in the case of a plurality of shareholders, the shareholders in proportion to the shares held by each shareholder in the Company.

VII. General provision

17. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provision

The first accounting year shall begin on the date of this deed and shall end on 31 December 2004.

Subscription - Payment

Thereupon, PARKING INVESTMENTS, S.à r.l., prenamed and represented as stated above declares to subscribe for the forty thousand (40,000) shares of the company and to have them fully paid up by a contribution in kind consisting of all its assets and liabilities, known or unknown as per the date hereof, the assets to be contributed being (i) the shares in PARKING HOLDINGS, GmbH, representing all the share capital of PARKING HOLDINGS, GmbH, valued at EUR 97,000,000 (ii) an amount in cash of EUR 7,500 and (iii) the fees capitalized in an amount of EUR 6,250, and, the known liabilities to be contributed being (i) a debt in an amount of EUR 77,600,000 and (ii) the fees relating to the incorporation of PARKING INVESTMENTS, S.à r.l. in an amount of EUR 1,250.

Proof of the ownership and the value of such assets and liabilities has been given to the undersigned notary by a balance sheet of PARKING INVESTMENTS, S.à r.l. as per June 24, 2004.

The balance sheet of PARKING INVESTMENTS, S.à r.l. shows net assets of nineteen million four hundred twelve thousand five hundred euro (19,412,500).

It results from a certificate issued on June 24, 2004 by the management of PARKING INVESTMENTS, S.à r.l. that, as of the date of such certificate:

* all assets and liabilities of PARKING INVESTMENTS, S.à r.l. are shown on the attached certified balance sheet as of June 24, 2004;

* based on generally accepted accountancy principles the net worth of PARKING INVESTMENTS, S.à r.l. per attached balance sheet as of June 24, 2004 is estimated to be nineteen million four hundred twelve thousand five hundred euro (19,412,500);

* no impediments, whether legal or contractual, to the transfer of ownership of such assets and liabilities to PARKING HOLDINGS, S.à r.l. exist;

* all formalities to transfer legal ownership of all such assets and liabilities to PARKING HOLDINGS, S.à r.l. will be accomplished by PARKING INVESTMENTS, S.à r.l.

The surplus between the nominal value of the shares and the value of the contribution in kind (i.e. EUR 15,412,500) will be transferred to a share premium account of the Company.

Such certificate and such balance sheet will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Estimate

Insofar as the contribution in kind results in the Company acquiring all the assets and liabilities from PARKING INVESTMENTS, S.à r.l., a company incorporated under the laws of Luxembourg, Member State of the European Union, the Company refers to article 4-1 of the law dated December 29, 1971 which provides for an exemption from capital duty.

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately EUR 10,000.-.

Resolutions of the sole shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, the sole shareholder, representing the entirety of the subscribed share capital has passed the following resolutions:

1. The following persons are appointed as managers of the Company for an indefinite period:

- Mr John B. Mills, consultant, born on 28 February 1969 in Cape Town (South Africa), with business address at 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg; and

- Mr Hermanus R.W. Troskie, consultant, born on 24 May 1970 in Amsterdam (the Netherlands), with business address at 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg.

2. The registered office of the Company is set at 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatre, le vingt quatrième jour du mois de juin.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch.

A comparu:

PARKING INVESTMENTS, S.à r.l., une société à responsabilité limitée avec siège social au 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg,

ici représentée par Mme Céline Pignon, avocat, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 18 juin 2004, à Luxembourg.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, ès qualités qu'elle agit, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

I. Dénomination - Siège social - Objet social - Durée**Art. 1^{er}. Dénomination**

Il est établi une société à responsabilité limitée sous la dénomination PARKING HOLDINGS, S.à r.l. (la Société), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi) et par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social

2.1. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Lorsque le gérant unique ou le conseil de gérance estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui restera une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social

3.1 La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans d'autres sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer dans la création, le développement, la gestion et le contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2 La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission d'actions et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, y compris ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations, à ses filiales, sociétés affiliées et à toute autre société. Elle peut également consentir des garanties ou des sûretés au profit de sociétés dans lesquelles la Société a un intérêt direct ou indirect. La Société pourra en outre nantir, céder, grever de charges toute ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs.

3.3. La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les risques de change, de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales et financières qui directement ou indirectement favorisent la réalisation de son objet social ou s'y rapportent de manière directe ou indirecte.

Art. 4. Durée

4.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2 La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital

5.1. Le capital social est fixé à quatre millions euros (EUR 4.000.000), représenté par quarante mille (40.000) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une seule ou plusieurs fois par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

5.3. La société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites et aux conditions prévues par la Loi.

Au cas où le rachat est décidé dans le cadre d'une réduction du capital social de la Société et que le prix de rachat excède la valeur nominale des parts sociales devant être rachetées, le rachat ne pourra être décidé pour autant que des réserves distribuables suffisantes soient disponibles concernant l'excédant du prix d'achat.

Dans le cas où les parts sociales ainsi rachetées ne sont pas annulées, le rachat pourra uniquement être décidé pour autant que des réserves distribuables suffisantes soient disponibles en ce qui concerne le prix d'achat.

Le rachat sera décidé par l'associé unique ou, le cas échéant, par l'assemblée générale des associés, conformément à l'article 13 des Statuts.

Art. 6. Parts sociales

6.1. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.2. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.3. Les parts sociales sont librement transmissibles entre associés et, en cas d'associé unique, à des tiers.

En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales à des non-associés n'est possible qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle ait été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du code civil.

Pour toutes autres questions, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

6.4 Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi où il pourra être consulté par chaque associé.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Gérance

7.1 La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, lesquels ne sont pas nécessairement des associés et qui seront nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés laquelle fixer la durée de leur mandat.

7.2 Les gérants sont révocables à tout moment ad nutum (sans aucun motif).

Art. 8. Pouvoirs des gérants

8.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant ou, en cas de pluralité de gérants, les gérants, qui aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social.

8.2. Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, associés ou non, par tout gérant de la Société.

Art. 9. Procédure

9.1. Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

9.2. Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins 48 (quarante-huit) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature (et les motifs) de cette urgence seront mentionnés brièvement dans l'avis de convocation de la réunion du conseil de gérance.

9.3. La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les gérants de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque gérant de la Société donné par écrit soit en original, soit par télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique.

9.4. Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.

9.5. Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité des gérants est présente ou représentée. Les décisions du conseil de gérance sont prises valablement à la majorité des voix des gérants présents ou représentés. Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion.

9.6. Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.

9.7. Les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent

être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou téléfax.

Art. 10. Représentation

La Société sera engagée, en toutes circonstances, vis-à-vis des tiers par la seule signature de tout gérant ou par la signature de toute personne à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2. des Statuts.

Art. 11. Responsabilités des gérants

Les gérants ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

IV. Assemblée générale des associés

Art. 12. Pouvoirs et droits de vote

12.1. L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.

12.2. Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales détenues par lui.

12.3. Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant par écrit, soit par lettre, télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique une autre personne comme mandataire.

Art. 13. Forme - Quorum - Majorité

13.1. Lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou téléfax.

13.2. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

13.3. Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à la majorité des voix des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices

Art. 14. Exercice social

14.1. L'exercice social commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre.

14.2. Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Sociétés sont arrêtés et le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société ainsi qu'une annexe résumant les engagements de la société et les dettes des gérants, le rapport de l'auditeur (le cas échéant) et tous les associés à l'égard de la Société aussi bien que le bilan et le compte de profits et pertes.

14.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

Art. 15. Affectation des bénéfices

15.1. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Il sera prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

15.2. L'assemblée générale des associés décidera discrétionnairement de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel. Elle pourra en particulier attribuer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à la réserve ou le reporter.

VI. Dissolution - Liquidation

Art. 16. Dissolution - Liquidation

16.1. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution du (ou des) gérant(s) ou par la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera attribué à l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés, aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux dans la Société.

VI. Disposition générale

17. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

Disposition transitoire

La première année sociale débutera à la date du présent acte et se terminera au 31 décembre 2004.

Souscription - Libération

Ces faits exposés, PARKING INVESTMENTS, S.à r.l., préqualifiée et représentée comme décrit ci-dessus, déclare souscrire les (quarante mille) 40.000 parts sociales et les libérer entièrement par un apport en nature de tous ses actifs et passifs, connus ou inconnus à ce jour, les actifs apportés étant (i) les actions de PARKING HOLDINGS, GmbH, représentant la totalité du capital social de PARKING HOLDINGS, GmbH, estimé à EUR 97.000.000 (ii) un montant en numéraire de EUR 7.500 et (iii) des frais capitalisés au montant de EUR 6.250, et le passif connu transmis se composant

(i) d'une dette d'un montant de EUR 77.600.000 et (ii) des frais relatifs à la constitution de PARKING INVESTMENTS, S.à r.l. s'élevant à EUR 1.250.

Preuve de l'existence et de la valeur de ses actifs et passifs a été donnée au notaire instrumentant par un bilan intérimaire de PARKING INVESTMENTS, S.à r.l. daté du 24 juin 2004.

Le bilan intérimaire de PARKING INVESTMENTS, S.à r.l. relève un actif net de dix-neuf millions quatre cent douze mille cinq cents euros (EUR 19.412.500).

Il résulte d'un certificat délivré par la gérance de PARKING INVESTMENTS, S.à r.l. en date du 24 juin 2004 que:

- tous les actifs et passifs de PARKING INVESTMENTS, S.à r.l. sont repris au bilan intérimaire, ci-annexé, daté du 24 juin 2004;

- sur base des principes comptables généralement acceptés, la valeur nette de PARKING INVESTMENTS, S.à r.l. selon le bilan intérimaire au 24 juin 2004 est évaluée à EUR 19.412.500;

- il n'existe aucune empêchement, ni légal ni contractuel, pour effectuer le transfert de ses actifs et passifs à la Société;

- toutes les formalités pour le transfert juridique de tous ses actifs et passifs à la Société seront accomplies par PARKING INVESTMENTS, S.à r.l.

La différence entre la valeur nominale des nouvelles parts sociales émises et la valeur totale de l'apport en nature (i.e. EUR 15.412.500) sera transférée à un compte de prime d'émission de la Société.

Ledit certificat et le bilan intérimaire, après signature ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, resteront annexés au présent acte pour être soumis avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Frais

Dans la mesure où l'apport en nature résulte dans la Société détenant tout l'actif et tout le passif de PARKING INVESTMENTS, S.à r.l., une société constituée dans l'Union Européenne, la Société se réfère à l'article 4-1 de la loi du 29 décembre 1971, qui prévoit l'exonération du droit d'apport.

La comparante a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ EUR 10.000,-.

Décisions de l'associé unique

Et aussitôt, l'associé unique, représentant l'intégralité du capital social a pris les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées comme gérants de la Société pour une durée indéterminée:

- M. John B. Mills, consultant, né le 28 février 1969 au Cap (Afrique du Sud), ayant son adresse professionnelle au 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg; et

- M. Hermanus R.W. Troskie, consultant, né le 24 mai 1970 à Amsterdam (Pays-Bas), ayant son adresse professionnelle au 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg.

2. Le siège social de la Société est établi au 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, la comparante a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: C. Pignon, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 29 juin 2004, vol. 428, fol. 7, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 2 juillet 2004

H. Hellinckx.

(054832.3/242/447) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2004.

OAKCLIFF PROPERTIES, Société Anonyme.

Siège social: L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis.

R. C. Luxembourg B 87.956.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 8 juillet 2004, réf. LSO-AS02371, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juillet 2004.

Signature.

(054170.3/664/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

OAKCLIFF PROPERTIES, Société Anonyme.

Siège social: L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis.

R. C. Luxembourg B 87.956.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 8 juillet 2004, réf. LSO-AS02367, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juillet 2004.

Signature.

(054171.3/664/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

NUEP HOLDINGS, Société à responsabilité limitée holding.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.
R. C. Luxembourg B 98.146.

Il résulte du transfert des parts sociales en date du 30 janvier 2004 que:
- TABULA HOLDINGS EIGHT ayant son siège social au 6 rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg a transféré le 30 janvier 2004 l'intégralité des parts sociales (1.000) à SOUTH AFRICAN PRIVATE EQUITY FUND III L.P. ayant son siège social à Walkers, P.O. Box 2659 Caledonian House, Grand Cayman, Cayman Islands.

Luxembourg, le 30 janvier 2004.

Pour extrait conforme

SOLON DIRECTOR LIMITED

Gérant

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 15 juin 2004, réf. LSO-AR03928. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(054165.3/631/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

NUEP HOLDINGS, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.
R. C. Luxembourg B 98.146.

Il résulte du transfert des parts sociales en date du 2 juin 2004 que:
- SOUTH AFRICAN PRIVATE EQUITY FUND III L.P. ayant son siège social à Walkers, P.O. Box 2659 Caledonian House, Grand Cayman, Cayman Islands a transféré le 2 juin 2004 l'intégralité des parts sociales (1.000) à NET 1 UEPS TECHNOLOGIES, Inc. ayant son siège social à la suite 325-744 West Hastings Street, Vancouver, British Columbia, V6C 1A4, Canada.

Luxembourg, le 2 juin 2004.

Pour extrait conforme

SOLON DIRECTOR LIMITED

Gérant

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 15 juin 2004, réf. LSO-AR03930. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(054161.3/631/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

CRIBIS EURAMERICA ALINET S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 40.724.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière anticipée le 28 avril 2004

Résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social de la société du 19-21 boulevard Prince Henri au 5, Boulevard de la Foire L-1528 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 16 juin 2004, réf. LSO-AR04411. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(054166.3/024/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

CRIBIS EURAMERICA ALINET S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 40.724.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière anticipée le 28 avril 2004

Résolution

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide d'élire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2004:

Conseil d'Administration

M. Carlo Gherardi, administrateur de sociétés, demeurant à Bologna (Italie), président;

M. Thierry Flemming, demeurant à Luxembourg;
M. John Seil, demeurant à Luxembourg;

Commissaire aux Comptes

AUDIEX S.A., 57 avenue de la Faiencerie L-1510 Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2004, réf. LSO-AR02288. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(054168.3//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

MONDADORI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2240 Luxembourg, 33, rue Notre Dame.

R. C. Luxembourg B 9.273.

Extrait de la réunion du conseil d'administration tenue le 22 juin 2004 au siège social

Le Conseil décide de transférer le siège social de la société de son adresse actuelle 13, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg au 33, rue Notre Dame, L-2240 Luxembourg, avec effet au 1^{er} juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

MONDADORI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2004, réf. LSO-AS01852. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(054156.3/024/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

KESSING HOLDING SOPARFI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 7, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 94.218.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Diekirch, le 18 février 2004, réf. DSO-AN00151, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(054180.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

KESSING HOLDING SOPARFI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 7, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 94.218.

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue au siège social le 8 octobre 2002

La séance est ouverte à 14.30 heures.

L'assemblée procède à l'installation de son bureau.

Président: Corbee Emile

Secrétaire: Corbee Clement

Scrutateur: Van den Hende Robert

Monsieur le Président expose et l'assemblée constate:

1. Qu'il appert de la liste de présence, dûment signé et clôturée par les membres du bureau que 2 (deux) actionnaires sont présents ou représentés, détenant 51 actions;
2. Que les actionnaires ont été convoqués;
3. Que pour assister à la présente assemblée, les actionnaires se sont conformés aux dispositions légales et extraordinaires;
4. Que la présente Assemblée est donc régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur le point figurant à l'ordre du jour;

Ordre du jour:

Délibération et décision à prendre conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales.

Après délibérations l'Assemblée adopte à l'unanimité des voix, la résolution suivante:

1. les activités de la société sont continuées suite au bilan pour exercice année comptable 2001 avec une perte de 0,- EUR.

Aucun autre point ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée à 14.40 heures.

Enregistré à Diekirch, le 18 février 2004, réf. DSO-AN00150. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): M. Siebenaler.

(054182.2//29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

KESSING HOLDING SOPARFI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 7, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 94.218.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 18 février 2004, réf. DSO-AN00153, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(054176.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

KESSING HOLDING SOPARFI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 7, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 94.218.

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue au siège social le 8 mars 2003

La séance est ouverte à 14.50 heures.

L'assemblée procède à l'installation de son bureau.

Président: Corbee Emile

Secrétaire: Corbee Clement

Scrutateur: Ludo Vriends

Monsieur le Président expose et l'assemblée constate:

1. Qu'il appert de la liste de présence, dûment signé et clôturée par les membres du bureau que 2 (deux) actionnaires sont présents ou représentés, détenant 51 actions;
2. Que les actionnaires ont été convoqués;
3. Que pour assister à la présente assemblée, les actionnaires se sont conformés aux dispositions légales et extraordinaires;
4. Que la présente Assemblée est donc régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur le point figurant à l'ordre du jour;

Ordre du jour:

Délibération et décision à prendre conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales.

Après délibérations l'Assemblée adopte à l'unanimité des voix, la résolution suivante:

1. les activités de la société sont continuées suite au bilan pour exercice année comptable 2002 avec une perte de 0,- EUR.

Aucun autre point ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée à 15.20 heures.

Enregistré à Diekirch, le 18 février 2004, réf. DSO-AN00152. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): M. Siebenaler.

(054178.2//29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

R.D.P. INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2240 Luxembourg, 16, rue Notre-Dame.

R. C. Luxembourg B 60.998.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 31 mars 2004

Le siège social de la société est transféré du 25A, boulevard Royal à L-2449 Luxembourg au 16, rue Notre-Dame à L-2240 Luxembourg.

Certifié sincère et conforme

R.D.P. INTERNATIONAL S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juillet 2004, réf. LSO-AS00190. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(054218.3/795/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

SDF PARTICIPATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 78.280.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 6 mai 2004

- La cooptation de Monsieur Carlo Schlessler, Licencié en Sciences Economiques et diplômé en Hautes Etudes Fiscales, 72, rue Dr Joseph Peffer, L-2319 Howald, en tant qu'Administrateur en remplacement de Mademoiselle Corinne Bitterlich, démissionnaire, est ratifiée. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2006.

Certifié sincère et conforme

SDF PARTICIPATION S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juillet 2004, réf. LSO-AS00212. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(054198.3/795/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

PROFIMOLUX, Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 39.317.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire tenue exceptionnellement le 26 avril 2004

- Monsieur Tom Bamelis, Administrateur de sociétés, 2, Serpentstraat, B-9700 Oudenaarde, est nommé comme nouvel Administrateur en remplacement de Monsieur Alain Dieryck, démissionnaire, pour une période de 3 ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2007.

Certifié sincère et conforme

PROFIMOLUX

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juillet 2004, réf. LSO-AS00209. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(054200.3/795/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

LORINTER S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 15.799.

—
DISSOLUTION

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 24 décembre 2003

1. La liquidation de la société LORINTER S.A. est clôturée.
2. Les livres et documents sociaux sont déposés à l'adresse 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, et y seront conservés pendant cinq ans au moins.

Pour extrait sincère et conforme

M. Gambazzi

Le liquidateur

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juillet 2004, réf. LSO-AS00213. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(054216.3/795/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

ABERCROMBIE & KENT GROUP OF COMPANIES S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1651 Luxembourg, 9, avenue Guillaume.
R. C. Luxembourg B 39.766.

—
Le bilan arrêté au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 5 juillet 2004, réf. LSO-AS01287, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(054275.3/1053/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

PACIFIC OVERSEAS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 31.930.

EXTRAIT

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 5 avril 2004 que:

- L'assemblée accepte la démission de FIDU-CONCEPT, S.à r.l., de ses fonctions de commissaire aux comptes, avec effet au 1^{er} janvier 2002, et lui donne décharge pour l'exercice de son mandat jusqu'au 31 décembre 2001.
- Est nommée nouveau commissaire aux comptes, avec effet au 1^{er} janvier 2002, la société EUROPE FIDUCIAIRE (LUXEMBOURG) S.A., experts-comptables, avec siège social à L-1361 Luxembourg, 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes annuels 2005.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2004, réf. LSO-AS00782. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(054222.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

CALGIS INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 85.839.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 10 avril 2003

- La cooptation de la société LOUV, S.à r.l., S.à r.l. de droit luxembourgeois, avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg en tant qu'Administrateur en remplacement de la société FINIM LIMITED, démissionnaire, est ratifiée. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2007.

- Madame Michèle Musty est révoqué de son mandat d'Administrateur, avec effet à la date de la présente Assemblée.

- Mademoiselle Marjorie Fever, employée privée, demeurant au 11, avenue de la Grande-Duchesse Charlotte, L-5654 Mondorf-les-Bains, est nommée nouvel Administrateur en son remplacement. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2007.

Certifié sincère et conforme

CALGIS INVEST S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juillet 2004, réf. LSO-AS00204. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(054224.3/795/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

TRANSMISSION FINANCE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 44, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 76.117.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'Administration tenue en date du 7 mars 2004 à Luxembourg

Le conseil a décidé à l'unanimité de transférer le siège social de la société avec effet au 10 mars 2004 d'anciennement 32, rue du Curé, L-1368 Luxembourg à maintenant 44, route d'Esch, L-1470 Luxembourg.

Luxembourg, le 8 mars 2004.

TRANSMISSION FINANCE HOLDING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2004, réf. LSO-AS01703. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(054229.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

BÄCHTRANS LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R. C. Luxembourg B 51.509.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2004, réf. LSO-AS01517, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juillet 2004.

Signature.

(054425.3/717/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

ZACO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5532 Remich, 6, rue Enz.
R. C. Luxembourg B 90.061.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2004, réf. LSO-AR07203, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juillet 2004.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(054232.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

COTRALUX LOGISTIC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 24, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 71.387.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2004, réf. LSO-AS01500, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(054184.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

COTRALUX LOGISTIC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 24, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 71.387.

Extrait de l'Assemblée Générale Ordinaire du 6 juin 2000 au siège de la société

Les bilans et les comptes de pertes et profits au 31 décembre 1999 ont été approuvés.

Le rapport de gestion a été approuvé.

Décharge a été donnée au gérant pour l'exécution de son mandat jusqu'au 31 décembre 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2004, réf. LSO-AS01498. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(054185.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

COTRALUX LOGISTIC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 24, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 71.387.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2004, réf. LSO-AS01506, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(054181.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

COTRALUX LOGISTIC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 24, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 71.387.

Extrait de l'Assemblée Générale Ordinaire du 4 mai 2001 au siège social

Les bilans et les comptes de pertes et profits au 31 décembre 2000 ont été approuvés.

Le rapport de gestion a été approuvé.

Décharge a été donnée au gérant pour l'exécution de son mandat jusqu'au 31 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2004, réf. LSO-AS01502. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(054183.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

COTRALUX LOGISTIC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 24, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 71.387.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2004, réf. LSO-AS01511, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(054177.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

COTRALUX LOGISTIC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 24, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 71.387.

—
Extrait de l'Assemblée Générale Ordinaire du 5 mai 2002 au siège de la société

Les bilans et les comptes de pertes et profits au 31 décembre 2001 ont été approuvés.

Le rapport de gestion a été approuvé.

Décharge a été donnée au gérant pour l'exécution de son mandat jusqu'au 31 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2004, réf. LSO-AS01508. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(054179.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

COTRALUX LOGISTIC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 24, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 71.387.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2004, réf. LSO-AS01515, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(054174.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

COTRALUX LOGISTIC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 24, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 71.387.

—
Extrait de l'Assemblée Générale Ordinaire du 6 mai 2003 au siège de la société

Les bilans et les comptes de pertes et profits au 31 décembre 2002 ont été approuvés.

Le rapport de gestion a été approuvé.

Décharge a été donnée au gérant pour l'exécution de son mandat jusqu'au 31 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2004, réf. LSO-AS01513. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(054175.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.
